

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

JOURNAL COMMERCE RÉDACTION TIRAGE DOMAINE PUBLICITE IMITEE at-C. NOISEUX ir L'A.B.C. 15 - No 32

Le sol est notre plus grande force

DES AGRICULTEURS

MONTREAL, JEUDI 7 AOUT 1930

CINQ SOUS LE NUMERO

Le verdict du 28 juillet

Le programme de M. Bennett — Les besoins de l'agriculture — La promesse du "Bulletin" — Le devoir des nouveaux élus

La grande voix du peuple s'est fait entendre. M. King descend du pouvoir: M. Bennett y monte.

"Ce sont là, dit un journaliste de Montréal, les hasards de la vie politique. Dans toute démocratie, on semble aimer particulièrement à monter ses idoles bien haut sur des piédestaux pour se payer le luxe, de temps à autre, de les descendre plus bas, le moment venu."

Nous avons, depuis 9 ans, à Ottawa, un gouvernement libéral. Nous aurons maintenant un gouvernement conservateur. Ainsi que nous avons accepté les verdicts de 1921, de 1925 et de 1926, ainsi devons-nous accepter le verdict du 28 juillet dernier.

"Les rancœurs et les mauvais vouloirs, dit le *Soleil*, doivent tomber devant l'intérêt général. Le Canada s'est donné une administration. C'est à elle qu'incombe maintenant le soin de parer à la situation qui nous menace. Elle compte sur l'aide de tous les Canadiens."

Dès l'ouverture de la campagne électorale, M. Bennett a résumé ainsi son programme politique:

10—Nous nous engageons à établir une politique de protection pour les Canadiens dans le développement de nos ressources naturelles, de notre vie industrielle et agricole et de nos consommateurs;

20—Nous nous engageons à promouvoir et à développer l'agriculture, l'élevage et l'industrie laitière en ce moment si douloureusement négligée;

30—Nous nous engageons à stabiliser les conditions économiques, à assurer la continuité du commerce et à remanier le tarif à l'avantage du commerce domestique et étranger;

40—Nous nous engageons à développer le commerce inter-provincial, une politique favorable aux intérêts du charbon canadien et un marché étranger;

50—Nous nous engageons à améliorer tout le système de transport du nord en complétant la route de la baie d'Hudson et en construisant les embranchements qui peuvent être nécessaires pour la rendre accessible à chaque partie du Canada; au Pacifique par un débouché dans la région de la Rivière-de-la-Paix, à l'est et à l'ouest par le développement de la route fluviale du Saint-Laurent. Nous nous engageons en même temps à aider aux voies déjà existantes de transport, à augmenter les facilités de transport maritime sur les grands lacs, la baie d'Hudson et les océans Atlantique et Pacifique et à établir un chemin national;

60—Nous nous engageons à promouvoir et à supporter une politique destinée à développer le commerce impérial et basé sur l'avantage réciproque;

70—Nous nous engageons à établir un système national de pensions de vieillesse;

80—Nous nous engageons à accorder de telles compensations qui seront jugées de nature à assurer le bienfait de la présente politique à chaque partie du Canada."

Le peuple a accepté ce programme. M. Bennett doit maintenant l'exécuter. La tâche sera lourde. Le Canada, comme tous les autres pays du monde, traverse une période de dépression économique et il n'en sortira pas du jour au lendemain. Un gouvernement énergique, fort de l'appui du peuple, assuré d'une majorité parlementaire stable, peut cependant améliorer la situation présente et hâter le jour du relèvement économique.

M. Bennett, dans son programme et dans tous les discours qu'il a, par la suite, prononcés à travers le pays, a fortement appuyé sur la nécessité de développer par et pour les Canadiens les immenses ressources naturelles de notre pays: le sol, les mines, les forêts, les pêcheries, les pouvoirs d'eau, etc. Nos Canadiens, disait un peu partout M. Bennett, nous quittent par milliers. Il nous faut les garder au pays et, pour cela, il nous faut développer nos ressources naturelles et transformer chez nous les matières premières que nous exportons aux Etats-Unis et ailleurs. C'est un point important du programme de M. Bennett. Si nous pouvions, par exemple, transformer chez nous les matières premières dont nous avons quasi le monopole mondial, comme l'amiante de la province de Québec, le nickel de l'Ontario, etc., nous pourrions certainement créer des industries qui emploieraient chez nous la main-d'œuvre canadienne et qui constitueraient autant de débouchés locaux pour les produits agricoles.

Le programme de développement économique de M. Bennett est très vaste et tout le monde souhaite qu'il réussisse à le mettre à exécution.

Pour nous, cultivateurs, ce qui nous touche de plus près, c'est l'engagement qu'a pris M. Bennett de développer l'agriculture, l'élevage, l'industrie laitière et le commerce des produits agricoles.

L'agriculture a besoin d'aide. Le vote de l'élément rural le prouve. Si c'est la province de Québec qui a permis à M. Bennett de prendre le pouvoir, c'est surtout la campagne qui a changé son allégeance politique. Alors que la promesse de faire cesser le chômage n'a pas eu grand effet sur les villes, la promesse de favoriser davantage l'agriculture et de protéger l'industrie laitière a rallié les campagnes au programme conservateur. Serait-ce à dire que la crise se ferait encore plus sentir à la campagne qu'à la ville? On a le droit de se le demander.

Le devoir du nouveau gouvernement est donc tout tracé. L'agriculture a des besoins. Le *Bulletin des Agriculteurs* les a maintes et maintes fois exposés, tant dans le domaine provincial que dans le domaine fédéral.

Des candidats conservateurs, entre autres M. Arthur Sauvé, dans Deux-Montagnes-Laval, ont fait leur campagne en réclamant ce que les cultivateurs, par la voix de leur journal, le *Bulletin des Agriculteurs*, réclament depuis longtemps: Crédit agricole à 4 1/2 ou 5%; protection à l'industrie laitière, à la culture maraîchère, meilleures indemnités aux cultivateurs subissant des pertes par la tuberculisation des troupeaux et autres questions sur lesquelles le *Bulletin des Agriculteurs*, fidèle à son programme de défense des intérêts agricoles, aura l'occasion de revenir. Souhaitons que ces candidats aujourd'hui élus fassent entendre sur le parquet de la Chambre les revendications agricoles telles qu'ils les ont exposées durant la campagne électorale.

L'automne dernier, quand nous avons, à la demande des cultivateurs, décidé de continuer l'oeuvre de Ponton, nous avons voulu garder à la classe agricole un journal indépendant des partis politiques, mais non pas indépendant des intérêts agricoles, un journal toujours prêt à préconiser et à approuver les mesures favorables à l'agriculture d'où qu'elles viennent. Cette promesse, nous l'avons tenue jusqu'ici; nous entendons continuer et tous les hommes d'un parti ou de l'autre qui veu-

lent aider l'agriculture pourront compter sur notre appui comme sur celui de tous les cultivateurs.

C'est dans cet état d'esprit que le *Bulletin des Agriculteurs* dit aujourd'hui aux nouveaux élus: *L'agriculture a des besoins, les cultivateurs continueront à vous les exposer et ils comptent sur vous!*

Firmin LETOURNEAU

ENTRE-NOUS

Le Canada d'abord

M. Bennett, écrit l'*Information*, journal financier de Montréal, arrive au pouvoir avec une majorité absolue sur tous les partis. Il a des représentants nombreux dans toutes les provinces. Il peut former un ministère vraiment national. Les éléments ne lui manquent pas un peu partout, il n'a que l'embaras du choix. Réalisera-t-il toutes les espérances qu'on fonde sur lui? L'avenir seul pourra le dire. Homme d'affaires heureux, politique aux idées larges, parlementaire expérimenté, M. Bennett a toutes les qualités pour faire un excellent premier ministre.

Notre pays, comme tous les autres d'ailleurs, passe actuellement par une crise économique aiguë. Les industries dont les usines et les manufactures chôment ou marchent à capacité réduite depuis quelques mois, les travailleurs qui sont sans ouvrage, le peuple canadien en général comptent sur M. Bennett et son gouvernement pour remettre un peu de vie dans les affaires. C'est une tâche énorme que le nouveau gouvernement assume. On verra bien s'il est à la hauteur de la situation.

Journal essentiellement consacré à la finance et aux affaires en général, l'*INFORMATION* n'a pas de préférence pour un parti ou pour l'autre. Nous avons approuvé le gouvernement King dans toutes les oeuvres entreprises pour le bien de la nation, nous ferons la même chose avec le gouvernement Bennett. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Notre avenir économique pour les prochaines années va dépendre dans une large mesure, de la directive donnée par les nouveaux gouvernants.

Mais il ne suffit pas de se donner un nouveau gouvernement et de laisser faire. Maintenant que la lutte électorale est finie, que les fumées de la bataille se sont dissipées, électeurs d'hier, élus d'aujourd'hui il faut se remettre à la besogne sérieuse. "Le Canada d'abord" a dit le nouveau premier ministre. Allons-y donc pour ce cri de ralliement qui a gagné la lutte électorale et qui est susceptible de rapporter aussi la victoire économique.

L'aide de tous les Canadiens

La nouvelle administration, écrit le *Soleil*, compte sur l'aide de tous les Canadiens.

"Que l'administration conservatrice, dit-il, adopte les mesures préconisées par le gouvernement King ou en trouve d'autres, tous lui doivent la plus entière collaboration. Les rancœurs et les mauvais vouloirs doivent tomber devant l'intérêt général. Le Canada s'est donné une administration. C'est à elle qu'incombe maintenant le soin de parer à la situation qui nous menace. Elle compte sur l'aide de tous les Canadiens. Ce n'est que par le concours de toutes les volontés qu'elle remplira la tâche confiée à ses membres. Pendant la campagne électorale, chacun a le privilège de penser comme il l'entend; mais les élections terminées nous n'avons plus qu'un devoir, celui d'accepter le verdict populaire et de suivre les directives de l'autorité, tant qu'elles ne nuisent pas au bien général."

Acceptons le verdict populaire et employons-nous, comme dit le *Progrès du Saguenay*, à promouvoir l'entente et l'harmonie dans une émulation de bon aloi, comme il sied entre des frères et des concitoyens.

Pour l'unité nationale

Le *Chronicle-Telegraph*, journal anglais de la ville de Québec, demande aux conservateurs de travailler à améliorer, dans certaines provinces, la situation des Franco-catholiques.

M. Omer Héroux, dans le *Devoir* de samedi dernier, commente comme suit cet article du *Chronicle*.

Le *Chronicle-Telegraph*, de Québec, vient de faire tirer à part son premier-Québec du 30 juillet. Nous le trouvons dans notre courrier, nous supposons qu'il aura été de même adressé à tous les journaux du Canada. La publication seule de l'article était un service rendu au parti conservateur et au pays, sa large diffusion en est un autre. Des deux nous tenons à féliciter le *Chronicle-Telegraph* et à dire pourquoi.

Le *Chronicle-Telegraph*, favorable au gouvernement de Québec, a fait campagne pour les conservateurs fédéraux. Il se réjouit naturellement de leur succès, mais il n'oublie point de leur donner un avertissement de haute portée. Et, comme cet avertissement est de nature à servir, par-delà les intérêts du parti conservateur, ceux du pays tout entier, il doit être partout bienvenu.

La situation vraie, dit le *Chronicle-Telegraph*, c'est qu'à l'heure présente le conservatisme est à l'épreuve et qu'il a quatre ou cinq années pendant lesquelles il peut se faire accepter au Canada français.—et il les causes qui ont éloigné du parti conservateur ce gros des électeurs de notre province, il faut compter l'attitude de certains gouvernements conservateurs provinciaux. Il va plus loin, il nomme deux provinces où les conservateurs jouissent d'une influence considérable et qui pourraient améliorer la situation des Franco-catholiques. — Il ne peut y avoir, dit-il, d'unité nationale tant qu'une classe ou une section quelconque de la communauté ressent un grief et la justice envers les minorités est un principe dont la politique des Anglophones se fait gloire. M. Ferguson a démontré ce qui peut être accompli et si les administrations de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick voulaient examiner les plaintes de la minorité en matière d'enseignement avec le dessein de chercher quelque mode de solution pratique, au lieu de les rejeter arbitrairement, comme sans fondement, un accord interprovincial serait par là promu et le prestige du parti conservateur dans la province de Québec sensiblement augmenté.—(There can be no national unity when any class or section of the community is aggrieved and justice towards minorities is a principle upon which English-speaking statesmanship prides itself. How much can be accomplished Mr. Ferguson has demonstrated and if the Administration of Saskatchewan and New-Brunswick would similarly examine the educational complaints of the minority, with a view to finding some plan of practical adjustment, instead of arbitrary dismissing them as being without foundation, inter-Provincial co-operation would be thereby promoted and the prestige of the Conservative party in the Province of Quebec appreciably enhanced.)

Voici qui est excellent comme principe général, et il est particulièrement à propos que cet appel et ce rappel viennent d'un représentant de la minorité anglo-protestante de Québec. Nous n'avons point chez nous, en matière de langue, d'école ou de religion, de querelle avec les Anglo-protestants. Pourquoi? Les chefs de la minorité l'ont maintes fois proclamé: parce que celle-ci est traitée de telle façon qu'elle ne peut avoir à se plaindre. Il faut voir là le résultat du profond sentiment de justice, de la large générosité de la majorité franco-catholique; mais ce double sentiment correspond au réalisme politique le plus facilement tangible.

Anglais et Français, catholiques et protestants vivent côte à côte dans ce pays. Rien ne peut vraisemblablement entraîner la disparition des uns ou des autres. Que leur reste-t-il à faire sinon tâcher de s'entendre, de s'aménager une vie commune tolérable? L'exemple de la province de Québec démontre que cela est parfaitement, et facilement, possible: il suffit de respecter les droits et les légitimes susceptibilités mêmes des divers groupes. Ailleurs, on a voulu suivre une autre route, on l'on s'y est laissé entraîner par d'anciens préjugés, par une doctrine d'uniformisation à outrance. Résultat: un malaise qui se traduit partout avec une plus ou moins grande vivacité. Et qui ne cessera point, — car on ne réussira pas à écraser ou à supprimer les minorités.

Notre pays est naturellement difficile à gouverner. Il est, suivant une expression fameuse, une *absurdité géographique*. Des obstacles naturels le partagent en sections dont les relations deviennent par là même assez embarrassées. La population, peu nombreuse encore, éparse sur ce très vaste territoire, se compose d'éléments divers qui, à cause des distances et de la différence des langues, prendront du temps à se bien connaître. La diversité des régions et des produits suscite des problèmes d'une extrême variété, et dont la solution exigera de tous le maximum d'efforts. Pourquoi ne pas essayer d'ôter de la route commune tous les obstacles possibles?

Ces obstacles relèvent, pour une large part, des divers gouvernements qui se partagent chez nous l'autorité politique. Or, les conservateurs, qui vont prendre demain le pouvoir à Ottawa, sont déjà les maîtres de presque toutes les provinces en majorité anglaises. Ils ont une excellente occasion de travailler à faire disparaître, dans tous les ordres, les griefs dont peut se plaindre la minorité. Ils n'ont qu'à s'y mettre avec détermination et méthode. La minorité ne demande rien, au reste, qui puisse gêner en quoi que ce soit la majorité. La presse conservatrice, si elle le veut, le démontrera assez facilement à son public. Il est d'ailleurs, dans les milieux anglophones, beaucoup de gens qui ne sont pas conservateurs et qui appuie-

raient volontiers une pareille campagne.

A preuve, les concours qu'a pu réunir et mettre en oeuvre la *Unity League* de l'Ontario; à preuve encore, de nombreuses manifestations émanant des milieux anglais les plus cultivés.

Cette oeuvre de saine réaction servirait les intérêts supérieurs du pays; elle servirait également, cela saute aux yeux, les intérêts du parti conservateur, en faisant tomber une partie des rancœurs qu'il trouve encore devant lui dans notre province et dans les milieux français du dehors.

Nous souhaitons au *Chronicle-Telegraph* et à ceux qui le voudront aider de faire entendre aux hommes qui dirigent les vainqueurs d'hier cette double et salutaire vérité.

Et vienne bientôt le jour où l'on ne pourra plus avec justice, contre un parti quelconque, élever le reproche de fanatisme!

Les ministres de Québec

La province de Québec aura, sans doute, comme par le passé, au moins quatre ministres dans le gouvernement Bennett: un anglais et trois Canadiens français. Nous souhaitons que MM. C.-H. Cahane et Arthur Sauvé soient de ce nombre. Le ministère de l'agriculture, de la Confédération, à 1911, a appartenu à Québec. En 1911, les conservateurs nous l'ont ôté pour le donner à l'Ontario, plus tard, les libéraux l'ont donné à l'Ouest. Les conservateurs aujourd'hui pourraient peut-être remettre ce ministère à Québec en le confiant à M. Sauvé, qui est au courant des questions agricoles.

La Colonisation

Notre Empire du Nord

REUNION D'AGRONOMES—RESOURCES EXPLOITABLES.

Les agronomes et les agents de colonisation de notre Empire du Nord se réunissent ces jours derniers à Kapuskasing, en Ontario Nord. Ensemble ils étudieront les méthodes les plus pratiques pour développer les riches terres agricoles de leurs régions respectives.

Les agronomes du Témiscamingue, de l'Abitibi, de l'Ontario Nord, les régisseurs des fermes expérimentales et leurs agronomes, des prêtres et des Pères Oblats, des agents de colonisation, des industriels, — toutes personnes bien au fait des ressources naturelles de notre Empire du Nord — après deux jours de délibérations émettaient les opinions suivantes:

Notre Empire du Nord possède un sol très fertile;

Nul part ailleurs on ne peut récolter du meilleur foin;

C'est le meilleur pays au monde pour la culture des trèfles;

Ces terres poussent bien la luzerne.

C'est donc un bon pays pour l'élevage et l'industrie laitière.

Ceux qui voudraient se spécialiser dans l'élevage des moutons, des volailles ont des chances raisonnables d'arriver à un bon succès.

L'orge, l'avoine des variétés hâtives viennent bien.

Le blé Garnet est un des meilleurs grains récoltés dans notre Empire du Nord.

C'est le pays idéal pour la culture des grains de semence.

C'est la région où l'on peut le plus facilement et avec le plus d'avantages récolter les grains de mil et de trèfle.

Les légumes poussent bien et ont une saveur spéciale.

La culture des fraises et de certains autres petits fruits est payante, parce que ces fruits poussent bien et qu'ils mûrissent dans un temps où il n'y en a plus sur les marchés.

Voilà pour l'agriculture.

Les industriels présents après une étude approfondie du pays disaient:

Notre Empire du Nord, c'est l'une des régions minières les plus riches de l'univers.

C'est un pays de vastes forêts, d'immenses plaines recouvertes des essences requises pour la fabrication de la pulpe, du papier, des soies artificielles.

De grands cours d'eau, susceptibles de développements hydrauliques considérables traversent notre empire en tous sens, facilitant le développement industriel.

Et ces forêts, ces lacs, ces rivières, font de notre Empire du Nord un empire de chasse et de pêche.

RÉSULTAT DU CONCOURS

MONSIEUR JOSEPH THEBERGE, DE SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE, GAGNE L'AUTO "FORD"

Le tirage de l'automobile Ford offerte au *Bulletin des Agriculteurs* par la Compagnie Générale Moteur, 3455, avenue du Parc, à Montréal, a été gagnée par M. Raphaël Thèberge.

Si nous ne faisons pas erreur, M. Thèberge est un nouveau lecteur du *Bulletin des Agriculteurs*, il s'est abonné au début de juillet, par l'entremise de l'un des vieux amis du *Bulletin des Agriculteurs*, Monsieur Cyrille Dubreuil. Comme on le sait, ce prix est d'une valeur de \$730.00. Le sort a favorisé M. Thèberge et nous l'en félicitons.

On lira, ci-après, le rapport des trois juges qui ont présidé au tirage.

Montréal, 5 août, 1930.
Nous, soussignés, ayant agi comme juges du tirage de l'automobile Ford, donné par le *Bulletin des Agriculteurs*, déclarons que l'heureux gagnant est M. JOSEPH THEBERGE, DE SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE.

(Signé) Alexandre DUGRE, S.J.
Aldéric LALONDE, Prés. U. C. C.
Auguste TRUDEL.

Les gagnants du concours de recrutement

Les 18 prix offerts à ceux qui recruteraient le plus grand nombre d'abonnés au *Bulletin des Agriculteurs* ont été mérités comme suit:

Prix --- Gagnants

1—Radio, valeur \$250.00, offert par la Maison Payette, 910, rue Bleury, Montréal. — M. Hormisdas Poulin, Mont-Saint-Grégoire, Iberville.

2—Epaneur à fumier, valeur \$135.00, offert par la Fonderie de Plessisville, Plessisville, Qué. — M. J.-F. Labelle, Sainte-Thérèse, Cité Terreboune, Qué.

3—Centrifuge U. S., valeur \$125.00, offert par B. Trudel et Cie, 304, Place Youville, Montréal. — M. Joseph Comeau, Heuryville, Cité Iberville, Qué.

4—Poêle, valeur \$113.50, offert par P.-T. Legaré, Québec. — M. Philias Bédard, Saint-Remi, Cité Napierville, Qué.

5—Evaporateur, valeur \$100.00, offert par la Cie Juras, de Victoriaville. — M. Léon Dextraze, Ste-Brigide, Cité Iberville, Qué.

6—Manteau en mouton canadien, valeur \$75, offert par la Canadian Broadtail Fur, 4525, Saint-Dominique. — M. F.-X. Blanchard, Saint-Jean-Baptiste, Cité Rouville, Qué.

7—Veau Ayrshire, valeur \$50.00, offert par M. Edmour Chagnon, Coaticook, Cité Stanstead. — M. Philippe Gazeault, Montmagny, Qué.

8—Sertisseuse "Domestic", valeur \$500.00, offerte par Gardners Canning, Ltée, 439, rue Bonsecours, Montréal.—Mme J.-Armand Fontaine, Rougemont, Cité Rouville, Qué.

9—Incubateur "Duprex", valeur \$27.50, offert par Dupuis Frères, Montréal. — M. A.-E. Désautels, Village des Aulnaies, Cité L'Islet, Qué.

10—Sertisseuse "Bonne Ménagère", valeur \$25.00, offerte par M. J.-F.-X. Laliberté, Saint-Anselme de Dorchester. — M. Alphonse Asselin, South Durham, Cité Drummond, Qué.

11—1-2 tonne engrais potassiques, valeur \$25.00, offert par N. V. Potash Export, 814, édifice Banque Royale, Montréal. — M. Napoléon Benoit, La Baie, Cité Yamaska, Qué.

12—Eleveuse "Buckeye", valeur \$21.50, offerte par Hector-L. Déry, 158, Saint-Paul est, Montréal. — M. Joseph Tanguay, Saint-Cyprien, Cité Dorchester, Qué.

13—Boîte de beurre, valeur \$18.00, offerte par Auguste Trudel, vice-président de Henderson-Stuart, 500, édifice McGill, Montréal. — M. Félix Boisvert, Saint-Adrien de Ham, Cité Wolfe, Qué.

14—Semoir à légumes, valeur \$16.50, offert par W.-H. Perron et Cie, Ltée, 929, boul. St-Laurent, Montréal. — M. Amédée Lamoureux et M. Léopold Lafrenais, Saint-Jude, Cité Saint-Hyacinthe, Qué.

15—1 tonne superphosphate, valeur \$16.00, offerte par Les Phosphates Français, Ltée, 37, rue de la Couronne, Québec, Qué. — M. Pierre-Euclide Martel, Acton-Vale, Cité Bagot, Qué.

16—Miroir de salon, valeur \$15.00, offert par la Compagnie Wisintainer et Fils, 908, boul. Saint-Laurent, Montréal. — M. Arthur Bégin, Saint-Adrien de Ham (Ham-Sud), Cité Wolfe.

17—Sac de voyage, cuir solide, valeur \$15.00, offert par J.-E. Fournier, Ltée, 7-13, rue Notre-Dame ouest, Montréal. — M. Henri Choquette, Saint-Mathias, Cité Rouville, Qué.

18—Chien Berger, valeur \$10.00, offert par M. Albert Pleau, Saint-Vincent-de-Paul, Qué. — M. Joseph Côté, Saint-Eugène de Guigues, Cité Témiscamingue.

Les prix de paroisses

Nous n'avons pas encore reçu tous les certificats de Messieurs les Curés quant au nombre de cultivateurs dans les différentes paroisses qui se disputent les premières places et le résultat final ne sera publié que la semaine prochaine.

Prix spéciaux aux Abeilles

Les deux prix spéciaux offerts à la demande de la Directrice de la Page Féminine du *Bulletin* ont été gagnés par Mlle Laura Noiseux, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, et Mlles Cécile Grégoire et Louisa Waddell, de Napierville.

Le premier de ces prix est une machine à coudre, valeur \$33.50, et le deuxième, un service à diner, 95 morceaux, valeur \$17.50. Ces prix ont été tous deux offerts par la Maison Dupuis Frères.

Un \$5.00 en or donné par *Grande Soeur* sera tiré sous peu entre toutes les *Abeilles* ayant, durant le Concours, recruté quelques abonnés au *Bulletin des Agriculteurs*.

Remerciements

A tous ceux et celles qui l'ont aidé, le *Bulletin des Agriculteurs* présente de nouveau ses plus sincères remerciements et il espère que tous à l'avenir continueront à lui donner le plus franc et le plus loyal appui, pour l'avancement de l'agriculture et la défense des meilleurs intérêts agricoles.

LA DIRECTION

SERVICE DE COLONISATION CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, MONTREAL QUE. J.-E. Laforce.

Activités Agricoles Provinciales

LES FERMES DE DEMONSTRATION

En 1920, il y avait quatre fermes de démonstration dans la province de Québec; aujourd'hui, il y en a quarante, et avant longtemps, il y en aura une dans chaque comté de la province.

L'idée qui présida à l'institution des fermes de démonstration fut celle d'établir, pour les cultivateurs de chaque région de la province de Québec, un système d'enseignement pratique de l'agriculture, au moyen de leçons vivantes.

De par le contrat qui passe avec le ministère de l'Agriculture, le régisseur d'une ferme de démonstration en reste le propriétaire et le seul exploitant. S'il doit, dans l'exécution des divers travaux d'exploitation, se soumettre aux instructions des officiers du ministère de l'Agriculture, il demeure cependant le principal intéressé aux revenus que peut rapporter sa ferme.

Le programme de chacune des fermes de démonstration peut se résumer à ceci: accroître la production des champs par un meilleur travail du sol, par un meilleur égoûtage, par l'adoption d'un système de rotation approprié, faire un choix judicieux des cultures pouvant fournir aux troupeaux, pendant tous les jours de l'année, une alimentation mieux soignée, ce qui nécessite l'accroissement des étendues en cultures sarclées et légumineuses, tels que choux de Siam, bettes fourragères, blé d'Inde, ensilage, foin de trèfle, luzerne, etc., etc., combattre l'acidité si générale de nos terres par de régulières applications de chaux ou de pierre calcaire, augmenter proportionnellement le nombre et la qualité des troupeaux qui, grâce à des récoltes plus abondantes et mieux choisies, peuvent donner de meilleurs rendements, adjoindre au système de cultures mixtes à base d'élevage, qui est, sans conteste, le plus recommandable, un certain nombre de productions spéciales, pouvant donner à l'exploitation plus d'extension, ce qui invariablement conduit à l'augmentation des revenus.

C'est ainsi, par exemple, qu'on a développé, avec le consentement des régisseurs, sur chacune des fermes de démonstration, une production spéciale: c'était les volailles, les animaux de race pure, la production des semences de céréales, celle de la graine de trèfle, de la pomme de terre, de semence commerciale, la production du sucre et du sirop d'érable, la culture maraîchère, celle des petits fruits, etc., etc., suivant la main-d'œuvre dont pouvait disposer le régisseur et du sol fussent plus ou moins favorables à l'une ou à l'autre de ces spécialités.

Dès que la location d'une ferme est consentie par les autorités du ministère de l'Agriculture, un plan exact de ladite ferme est minutieusement préparé: c'est ainsi que l'on peut connaître l'étendue exacte de chaque ferme, sa grandeur en bois, en érablière, en pâturage permanent et en culture.

Connaissant exactement la grandeur qui comporte chaque sole de la ferme, il est beaucoup plus facile de calculer le temps que nécessiteront ses travaux culturels, la quantité d'engrais et de semence requise, de même que le rendement des récoltes obtenu à l'arpent.

Le nivellement des pièces de terre, l'enlèvement des levées de fossés, l'égoûtage de superficie rendue inculc par des sources d'eau, que l'on rencontre sur presque toutes les fermes, sont d'ordinaires les premiers travaux que l'on tient à faire exécuter.

L'égoûtage des fermes, soit au moyen de fossés ouverts, soit au moyen des champs et de l'arrondissement des planches de labour, de même qu'en certaines occasions du drainage localisé des parties les plus humides de la ferme, provoque d'une manière absolue un certain surplus de récoltes très appréciable et favorisent dans une grande mesure l'action des engrais, de même qu'il met en valeur les travaux de sarclage et de cultures.

La comptabilité agricole, à laquelle l'on tient beaucoup, se fait d'une manière détaillée et uniforme sur toutes les fermes de démonstration.

Le personnel préposé à cette fin fait, avec un vigoureux scrupule, l'état des recettes et des dépenses de chaque département de la ferme et établit le coût de production des principales cultures. Ainsi, avec un tel système de contrôle, il serait tout à fait injuste de dire que les fermes de démonstration sont des fermes du gouvernement et que les travaux qu'on y pratique ne peuvent être appropriés aux cultivateurs voisins.

La comptabilité agricole des fermes de démonstration laisse de côté les octrois que peuvent toucher les régisseurs de ces mêmes fermes. Elle tient simplement compte des opérations financières de chaque département de la ferme, enregistre tout ce qui doit être fourni pour les cultures, de même que la produit de tout ce qui est vendu de la ferme.

On est convaincu que seule la comptabilité agricole faite soigneusement peut guider et faire toucher du doigt les lacunes dans chaque département des fermes de démonstration.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir en élevage des résultats rapides sans avoir à faire des déboursés considérables, on peut recommander la méthode d'amélioration des troupeaux suivie sur les fermes de démonstration, laquelle consiste à introduire un reproducteur de race pure et de bonne qualité à la tête de chaque troupeau de la ferme, à surveiller de très près le rationnement de tous les troupeaux et à faire une rigoureuse sélection au moyen d'un contrôle bien fait.

Les troupeaux que l'on rencontre d'ordinaire sur les fermes que le ministère de l'Agriculture loue, comme futures fermes de démonstration, placent très souvent le régisseur dans la nécessité, pour plusieurs années, de produire avec un minimum de profit, et souvent à perte, soit du lait, des oeufs ou de la chair, et ce, pour la bonne raison qu'il faut débiter avec des animaux de qualité inférieure mais qu'il sera possible d'améliorer avec le temps et une meilleure alimentation.

Après six années de sélection rigoureuse, du maintien d'un reproducteur de très bonne qualité à la tête d'un troupeau laitier convenablement alimenté et puissamment aidé par le savoir-faire et les bonnes dispositions du régisseur de la ferme de démonstration du comté de Mégantic, le rendement en lait du troupeau de cette ferme, qui était 7,700 lbs de lait en moyenne pour 13 têtes en 1923 a été porté à plus de 11,000 lbs de lait en moyenne pour 17 têtes en 1929.

L'hon. ministre de l'Agriculture, parlant des fermes de démonstration, disait, l'été dernier, dans son programme:

"Les fermes de démonstration ont été, dans cette province, une révélation pour les cultivateurs. Elles ont permis, en fournissant des chiffres précis, d'entrevoir les possibilités nouvelles dans la culture. Ce sont des exemples qu'il faut multiplier immédiatement. Tous les comtés de la province devront avoir à brève échéance, leurs fermes de démonstration sur les cultures agricoles. Les régisseurs qui, dans chaque comté, voudront se grouper en nombre de vingt à cinquante pourront bénéficier à l'avenir d'un service spécial d'instructeurs qui feront le plan de leurs fermes et les assisteront dans toutes leurs opérations de culture, telles que la mise en rotation des terres, les bons égoûtages, le soin des troupeaux, l'achat d'engrais chimiques et de semences, la construction de poulaillers, etc. Nous nous permettons de souhaiter que les cultivateurs sachent profiter de cette aide qui sera généralement mise à la portée de tous."

Les concours de ferme depuis un an ont été multipliés. La section des fermes de démonstration dirige actuellement en coopération avec les propriétaires les opérations de 400 fermes.

Tribune Libre

La coopération

Albanel, 15 juillet 1930.
M. le directeur,
J'ai bien reçu la vôtre du 27 écoulé, pour laquelle je vous remercie.

J'ai déjà fait de la propagande pour le Bulletin et soyez assuré que je ferai tout possible pour le faire lire dans mon district. Vous connaissez cependant les effets de la crise agricole que traverse actuellement la province. Dans les localités environnantes qui, comme Albanel, sont encore neuves, la rareté de l'argent est sans précédent.

Cette crise aura peut-être pour avantage de faire comprendre aux cultivateurs la nécessité de l'union et de les amener à mettre en pratique les principes de la coopération autour de laquelle l'on se bat depuis si longtemps. Il me semble que l'on pourrait trouver maintenant la formule qui accorderait au moins les têtes dirigeantes.

L'U. C. C., la Fédération et monsieur le ministre de l'Agriculture devraient s'entendre pour nommer un propagandiste en coopération. Les cultivateurs, à l'heure actuelle, ne savent que faire. Si on lançait une campagne de coopération basée sur l'entente, sur un programme bien défini, embrassant les différentes activités agricoles, les cultivateurs auraient confiance et le nombre de ceux qui ne s'arrêtent même pas sur ce que veut dire le mot "coopération" serait moins grand. Il me semble que nos deux organismes coopératifs y trouveraient leur avantage. Il est malheureusement trop vrai, comme le dit le Belge, de M. Alexis Beauregard, que ceux qui parlent d'entente et veulent la vraie coopération sont accusés de fraterniser avec l'ennemi. J'y ai goûté moi-même depuis 5 ou 6 ans. J'ai laissé le champ libre aux autres. Il ne se fait absolument rien. Il faudrait secouer cette torpeur par des conférences données par des coopérateurs de première valeur. Un journal comme le Bulletin des Agriculteurs, prolongerait l'action des conférences. Nous aurions peut-être alors la chance de faire beaucoup en moins de dix ans.

Une école moyenne d'agriculture par région (les collèges commerciaux sont en trop grand nombre) nous ferait sans doute entrevoir le jour où nous pourrions mettre en pratique l'union ou la coopération sans s'occuper de politique de parti qui nous cause tant de mal.

Je suis convaincu que l'attitude actuelle du Bulletin est la meilleure. Soyez assuré que je ne perdrai aucune occasion de répandre le journal.

Veuillez me croire, monsieur le directeur,
Votre bien dévoué,
Eugène OUELLET.
N. de la R. — M. Ouellet soulevé dans sa lettre deux questions im-

portantes: la coopération et l'enseignement agricole. Le Bulletin donnera son idée sur l'une et l'autre bientôt. En attendant, nous invitons nos lecteurs à dire ce qu'ils pensent sur ces mêmes sujets.

Un voyage à Cap Rouge

Lac aux Sables, 23 juillet, 1930 M. le Rédacteur.

Le 15 juillet, 49 de nos cultivateurs allaient visiter la Ferme Expérimentale de Cap Rouge. Ce voyage était organisé par le secrétaire du Cercle Agricole, Monsieur Joseph Légaré. La distance de Lac aux Sables à Cap Rouge, est de 80 milles. Un arrêt d'une heure nous permit de visiter la ferme de Deschambault. Nous avons été reçu par M. Solime Roy, régisseur qui mit son personnel à notre disposition. Nous avons obtenu beaucoup de renseignements sur les méthodes de culture et d'élevage pratiquées sur cette ferme. Nous avons ensuite continué notre voyage. Nous lon-

L'exportation des produits agricoles

Les méthodes du Danemark

M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg, a écrit, pour l'Actualité économique de Montréal, un article sur les méthodes suivies au Danemark pour accroître l'exportation des produits agricoles.

"Nous reproduisons ci-après cet article: * * * Nous voudrions aujourd'hui exposer comment un pays essentiellement agricole comme l'est le Danemark, a pu et, grâce surtout à ses institutions coopératives, organiser de façon excellente l'exportation de ses trois principaux produits agricoles, le beurre, la viande de porc et les oeufs. Nous le ferons en utilisant les informations que nous donne M. de Gibon, ingénieur agronome, récemment chargé de mission au Danemark. * * *

Constata-t-on d'abord l'énorme importance pour le Danemark de ses exportations agricoles: sur une exportation totale de 1,400 millions de couronnes, les exportations de produits agricoles ont atteint, à elles seules, le chiffre de 1,100 millions de couronnes, soit plus des trois quarts (exactement 77 pour cent). Et si l'on rapproche ce chiffre de celui de la population danoise, on voit qu'il représente une valeur moyenne annuelle de 5,500 francs par agriculteur. Il s'agit donc là, pour ce pays, d'un des facteurs essentiels de sa prospérité économique.

Parmi les produits agricoles exportés par le Danemark, le beurre tient la première place.

Ainsi que le relève M. de Gibon, le succès du beurre danois sur les marchés étrangers est dû surtout à une production irréprochable, toujours semblable à elle-même, à des livraisons régulières et uniformément réparties dans le courant de l'année, enfin à un service méticuleux de contrôle à l'exportation. Le soin apporté dans chaque laiterie et la surveillance minutieuse de la fabrication ont permis d'obtenir un beurre excellent, toujours égal à lui-même. Cette uniformité du beurre danois a reçu sa consécration dans le fait d'une cotation à un cours unique. En Angleterre, les prix moyens payés pour les beurres danois sont supérieurs aux prix payés pour les beurres d'autres provenances. * * *

Il ne sera pas sans intérêt de rechercher comment les producteurs danois de beurre sont arrivés à de tels résultats d'ensemble.

Cela remonte à près d'une trentaine d'années, à l'institution au Danemark d'une marque commerciale pour le beurre.

Vers 1900, les laiteries de ce pays formèrent une "Association pour la marque du beurre", qui adopta une marque commerciale, le *Lur*, c'est-à-dire, le "Cor", et n'en permit l'usage qu'aux laitières adhérentes. En 1901, cette association fit enregistrer officiellement la marque du *Lur* en Angleterre et immédiatement les prix des beurres danois, porteurs de la marque, atteignirent sur le marché britannique, des cours supérieurs à ceux des beurres venant d'autres pays. Encouragée par ce succès, l'Association fit enregistrer la marque en d'autres Etats importateurs, notamment en Allemagne, en 1908.

Mais cela ne parut pas encore suffisant. A la demande des groupements agricoles, le Parlement danois vota, en 1911, une loi qui vint réglementer les conditions d'exportation des beurres et assurer le contrôle de leur qualité. Complétée par des dispositions de détail en 1912, en 1925 et en 1926, cette loi est toujours en vigueur et les intéressés estiment qu'elle est pour beaucoup dans le succès croissant de leurs ventes à l'étranger.

Voyons donc les dispositions essentielles de cette réglementation de l'exportation des beurres danois. Tout d'abord, la marque du "Cor" a été rendue obligatoire pour tout le beurre destiné à l'exportation. Ce beurre, fabriqué avec du lait pasteurisé ou de la crème pasteurisée à une température de 80° au moins, ne doit pas être coloré à l'aniline, ni contenir plus de 16% d'eau. Le beurre ne peut être exporté que dans des emballages contenant des poids nets de beurre fixés par le ministère de l'Agriculture.

Chaque laiterie a un numéro et ce numéro doit être imprimé ou apposé au fer rouge sur chaque baril expédié à l'étranger; à côté du numéro doit figurer la marque du *Lur* consistant en quatre cors entrelacés deux à deux. Les laitières qui font partie de l'Association pour la marque du beurre — et elles sont actuellement 1,606 sur un nombre total de 1,665 — sont tenues de se soumettre à des expertises et des analyses concernant

collective. Et ne croyez pas qu'il s'agisse d'une disposition platonique: en une seule année, 24 laitières ont perdu le droit à la marque du "Cor", mais, l'année suivante, 13 d'entre elles l'avaient obtenu de nouveau.

On comprend qu'avec d'aussi sérieuses garanties, les acheteurs étrangers fassent bon accueil aux beurres danois. * * * Mais vers quels pays, le Danemark écoule-t-il ses produits laitiers? Le marché anglais constitue le marché de beaucoup le plus important pour les beurres danois; c'est aussi le plus ancien, mais il existe d'autres marchés comme les marchés de l'Allemagne et des Etats de l'Europe centrale.

En 1900, les exportations sur le marché anglais représentaient 92% de l'exportation totale des beurres danois et 42% de l'importation de beurres de toute provenance en Angleterre. En 1927, ces chiffres avaient notablement diminué: 70% seulement des beurres danois exportés étaient dirigés sur la Grande-Bretagne, représentant 30% des importations britanniques de beurre.

Cette diminution très sensible résulte, d'une part, de la production croissante des beurres danois, nécessitant la création de nouveaux débouchés et, d'autre part, de la concurrence de pays d'outre-Atlantique, notamment l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. L'ensemble des exportations de beurre de ces trois pays en Grande-Bretagne qui constituait seulement 8 p. c. des importations britanniques de beurre en 1903, n'est pas loin d'atteindre aujourd'hui 50 p. c.

L'Allemagne est le deuxième marché des beurres danois, mais il est bien moins important que le marché anglais; toutefois il est en progrès puisqu'en 1927 le Reich a acheté environ 24 p. c. de tout le beurre exporté par le Danemark tandis qu'avant 1914, il en absorbait à peine 2 p. c.

Examinons maintenant comment est organisée l'exportation des beurres danois. Le mécanisme en est le même pour tous les pays d'importation. Un contrat d'une durée variable, révisable après préavis (généralement préavis de 6 mois), lie la laiterie et l'exportateur. La laiterie s'engage à vendre à l'exportateur qui, de son côté, s'engage à acheter, ou bien toute sa production de beurre ou bien une fraction déterminée de cette production. Le prix en est le cours officiel, fixé, chaque semaine, par la commission de cotation de Copenhague; on y ajoute, le plus souvent, une prime fixée pour la durée du contrat. Les laitières expédient leurs beurres une fois par semaine, ordinairement le lundi. En 1926, une loi danoise est venue obliger l'exportateur à inscrire sur l'emballage la date de fabrication du beurre et cette obligation empêche les exportateurs d'expédier des beurres fabriqués depuis un certain temps.

L'exportation est faite, soit par des négociants danois en gros, soit par des maisons anglaises de gros qui possèdent en Danemark des agents pour l'achat direct aux laitières, soit enfin et surtout par des coopératives danoises d'exportation de beurre.

Le chiffre d'affaires des négociants danois en gros a fortement diminué pour le beurre; leurs expéditions représentaient aujourd'hui à peine les 20 p. c. des exportations totales alors que, dans les premières années, elles atteignaient 75 à 80 p. c.

T'a pas ?



et lorsque finalement les petits l'amènent de force dans les montagnes russes et que tu fais soudain le plongeon de la mort - tu n'y tiens plus!

Parmi les firmes anglaises qui ont des agents en Danemark pour acheter le beurre, deux sont particulièrement importantes: l'une est *The English Consumer Cooperative Wholesale Society* dont le siège est à Manchester et l'autre est *The Maypole Dairy Co. Ltd.* Ces deux sociétés achètent près de 13 p. c. du beurre danois destiné aux consommateurs anglais. Le beurre est expédié directement aux coopératives de vente au détail de la première société et aux cinq cents magasins de détail de la seconde — ce qui supprime les intermédiaires et par suite diminue les frais généraux.

Mais ce sont surtout des sociétés coopératives d'exportation qui, aujourd'hui, alimentent en beurre danois les marchés étrangers.

Ces coopératives ont été créées à la fin du XIXème siècle pour remédier aux difficultés qui existaient alors sur les marchés du beurre. Elles groupent les laitières coopératives et fonctionnent sur les bases suivantes: toute laiterie adhérente s'engage, pour une durée d'un an, à vendre à la coopérative d'exportation tout le beurre qu'elle produit. Un préavis de six mois permet de résilier ce contrat. La coopérative d'exportation se procure par voie d'emprunt les capitaux qui lui sont nécessaires, mais ces emprunts sont garantis par les laitières adhérentes. Chacune de celles-ci est représentée par trois délégués, dans le "Grand Conseil" de la coopérative d'exportation qui désigne cinq membres chargés de l'administration avec délégation de pouvoir à un

directeur. Tous les lundis, les laitières expédient leur beurre dans les entrepôts de la coopérative où il est soumis à des expertises et à un classement qui permet d'attribuer des primes annuelles. Le beurre est payé toutes les semaines d'après le cours officiel de la cotation hebdomadaire de Copenhague. En fin d'exercice, les bénéfices sont répartis entre les membres, proportionnellement à leurs livraisons.

Il existe actuellement onze coopératives de ce genre groupant 536 laitières qui exportent les 39 p. c. du beurre danois expédié à l'étranger. Parmi ces coopératives, la Société des "Laiteries danoises" est la plus importante et réunit 207 laitières.

(Suite à la page 6)

GRATIS AUX INVENTEURS NOUVEAU MANUEL ENVOYÉ SUR DEMANDE ÉCRIVRE À: ALBERT FOURNIER 934 RUE STE-CATHERINE MONTRÉAL

INVENTIONS
Préparez en tout cas Demandez le Manuel traité des Brevets, marques de commerce, etc. **MARION & MARION** 364, rue Université, Montréal.

Les producteurs de lait

Le public de Montréal a confiance à une organisation de Cultivateurs indépendants

C'est pourquoi nous ne pouvons pas suffire à la demande pour la crème et le beurre. Pour cette raison, nous pouvons payer le plus haut prix pour votre crème. Nous fournissons gratuitement les étiquettes d'expédition. Pour cotations et autres informations, écrivez immédiatement à

La Laiterie des Producteurs de Lait
de la province de Québec Incorporée,
3641, rue Lafontaine :: :: Montréal

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX
Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE.
Excellent: aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.
Dr JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMY, P.Q.



et lorsque finalement les petits l'amènent de force dans les montagnes russes et que tu fais soudain le plongeon de la mort - tu n'y tiens plus!

dites simplement - **"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!**
Ta pas essayé la **Kingsbeer**

NOUVELLES DES MARCHES

DERNIERE CORRECTION MARDI, A 1 HEURE P. M.

ANIMAUX VIVANTS

LA SEMAINE DERNIERE

BETES A CORNES
Montréal vendait un approvisionnement modéré de bovins à 25c.

VEAUX

Montréal vendait 1,854 veaux sous l'influence d'une bonne demande.

PORCS

Montréal vendait 2,974 porcs à 80c. ou plus ou moins.

MOUTONS

Montréal vendait 2,650 têtes sur le marché dont les prix étaient élevés.

CETTE SEMAINE

Il y avait 1,055 bêtes à cornes à vendre sur les deux marchés aux bestiaux lundi.

CETTE SEMAINE

Il y avait 621 veaux et les prix accusaient une hausse de 50 cts et plus.

CETTE SEMAINE

Il y avait 966 moutons et plus que ceux de la semaine précédente.

riaient entre 12.50 et 12.75. Les truies se vendaient entre 8.25 et 9.00.

MARCHES BRITANNIQUES DU PORC A BACON

Bacon irlandais 84 à 104 (18 1-4—22 1-2c); Suédois 85 à 91 (18 1-2—19 3-4); Hollandais 79 à 86 (17 1-4—18 2-3c); Canadien 84 à 94 (19 1-4—20c); Danois 89 à 94 (19 1-4—20 1-3). Le marché était ferme.

LE BEURRE

LA SEMAINE DERNIERE

Le marché au beurre, la semaine dernière, n'a pas montré beaucoup d'activité. Les prix ont baissé de 1-2 à 3-4 de cent.

CETTE SEMAINE

Le marché, lundi, était à peu près dans le même état. Il ne montrait que peu d'activité.

LA FROMAGE

LA SEMAINE DERNIERE

Il n'y a pas eu de changement sur le marché du fromage. Les prix se sont maintenus à peu près au niveau de ceux de la semaine précédente.

CETTE SEMAINE

Les conditions de température ont été favorables au développement de la récolte et une évaluation révisée met le rendement commercial à 144,400 barils contre 187,180 barils en 1929.

CETTE SEMAINE

Lundi, le marché était plus faible. Les arrivages sur le marché se sont chiffrés à 3,609 boîtes.

VENTES PUBLIQUES DE BEURRE

ET DE FROMAGE, SAMEDI, LE 2 AOUT

Belleville, Ont. — 1,926 boîtes de fromage blanc à été vendues 16 3-16 cts la livre, F.O.B., Belleville, Ont.

LUNDI, 4 AOUT

Cornwall, Ont. — 278 boîtes de fromage blanc et 860 de coloré ont été vendues 16 cts, F. O. B. Cornwall.

LES OEUFS

La production d'œufs au Canada diminue à cette saison. Le marché est plus ferme surtout pour les œufs spéciaux et les extras.

LES PATATES

Le marché des patates est un peu plus faible. Les patates locales nouvelles se vendent en général 51 par 80 livres.

LA RECOLTE DES POMMES DANS QUEBEC

Les conditions de température ont été favorables au développement de la récolte et une évaluation révisée met le rendement commercial à 144,400 barils contre 187,180 barils en 1929.

était de 116,046 barils. Il est tombé beaucoup de pluie, ce qui a créé des conditions favorables au développement de la tavelure qui est difficile à maîtriser.

Le marché du bétail au Canada

Les offres de bêtes à cornes aux parcs à bestiaux canadiens forment un volume total assez restreint, les expéditions ayant été maintenues pratiquement au minimum.

L'état des récoltes aux Pays-Bas

M. J. C. Macgillivray, commissaire du commerce du Canada à Rotterdam, communique que l'état des récoltes de céréales, de graine,

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

Table with multiple columns listing prices for various goods: FARINE A PAIN, SEL, BOUILLIE BORDELAISE, LARD SALE, SAINDOUX, PETROLE, GAZOLINE, etc.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix du gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mardi, 1 h.

Table with multiple columns listing prices for various goods: BEURRE DE BEURRIERIE, LAPINS VIVANTS, MOUTONS VIVANTS, MOUTONS ABATTUS, AGNEAUX VIVANTS, PORCS VIVANTS, etc.

Advertisement for Gaston et Georges featuring a large bottle of Dow Old Stock beer and a cartoon strip with dialogue about golf and drinking.

Nouvelles Agricoles et Notes des Fermes Expérimentales

DES COLPORTEURS

On semble ignorer en certains milieux la loi qui permet aux municipalités de taxer les colporteurs, dans certaines circonstances. La loi des colporteurs, chapitre 126, S. R. 1925, a été amendée par la loi 18 George V, chapitre 43, section 1, qui y a ajouté la section 10 qui prescrit que ladite loi des colporteurs ne s'applique pas aux municipalités locales ou il est imposé des licences ou taxes de commerce par règlement en vertu du code municipal ou de la loi des cités et villes.

En conséquence, toutes les municipalités, que ce soit de cité, de ville ou de municipalité régie par le code municipal, qui imposent des taxes de commerce sur leurs propres marchands, n'ont pas à tenir compte de la loi des colporteurs, car cette loi ne s'applique pas à ces municipalités.

On peut même imposer une taxe plus élevée pour le colporteur étranger que pour le marchand qui réside dans la municipalité depuis plus de 12 mois.

Les besoins de l'agriculture

Dans une occasion récente le Dr E. S. Archibald, Directeur des fermes expérimentales fédérales, a passé en revue les besoins de l'agriculture au Canada qu'il a résumés sous les cinq chefs que voici: 1. S'agirait-il d'obtenir la plus grande coopération possible au Canada entre les producteurs de bétail et de volailles dans toutes les parties du pays, afin d'améliorer les méthodes de production en vue d'abaisser les frais de production et de mettre les méthodes de vente et les méthodes de distribution sur un même pied.

La coopération la plus intime sera également nécessaire entre les producteurs d'animaux et de volailles et les producteurs de grains et les manufacturiers de produits de meunerie, afin d'établir et de conserver des stocks d'aliments pour l'emploi au Canada.

Il serait nécessaire de développer des études statistiques beaucoup plus élaborées qui indiqueraient la tendance de la production, des débouchés et des prix de revient, non seulement au Canada, mais dans tous les autres pays et qui serviraient de guide pour l'accroissement économique de la production au Canada. La Division de l'Économie que vient de créer le Ministère fédéral de l'Agriculture, devrait former une base splendide pour ce travail.

Enfin, il serait nécessaire d'étudier les moyens par lesquels on pourrait développer au Canada la consommation du lait, du fromage, des viandes, etc., spécialement d'origine canadienne.

Les cultivateurs qui élèvent des bétails devraient se préparer pour une augmentation de la production au Canada, que cette augmentation vienne maintenant ou plus tard. Jamais l'occasion ne pourrait être plus favorable qu'aujourd'hui pour liquider à prix avantageux tous les bétails de pauvre qualité. On relèvera ainsi la qualité moyenne et la productivité de nos animaux à un point qui abaissera non seulement les frais de production, mais qui nous mettra mieux en mesure de faire face à toutes les conditions de marché qui peuvent se présenter.

L'assainissement de 15.000 acres de terre

Le ministère de l'Agriculture est actuellement en négociations avec le conseil municipal de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne, pour assurer la réalisation du grand projet de creusement de la rivière aux Chiens. Il s'agit de travaux considérables. Ils permettront l'assainissement de 15.000 acres d'excellente terre qui est actuellement noyée par les eaux de la rivière.

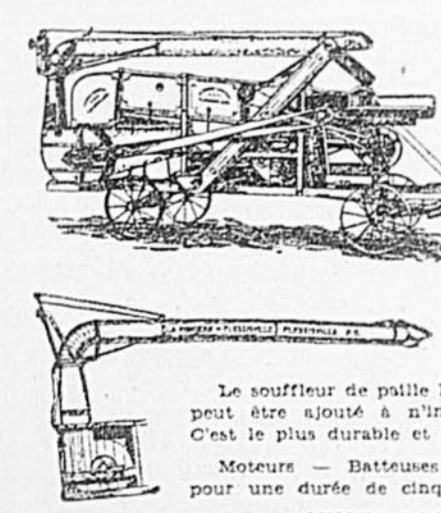
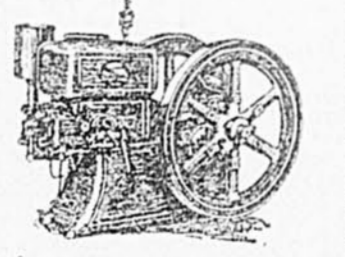
L'entreprise intéresse 200 à 300 cultivateurs de la région. En fixant à \$10 l'acre la plus-value sera donnée aux terres, la réalisation du projet représentera une valeur de \$150.000 ajoutée à celle qu'elles possèdent déjà.

Les travaux d'assainissement qui se poursuivent depuis deux ans à la Rivière-Ouelle progressent rapidement.

57 Années d'expérience à votre service

Un fort pouvoir d'achat, des usines modernes et spacieuses, un personnel technique des plus compétents, des ouvriers expérimentés et un outillage perfectionné vous assurent un produit sans égal.

Le Moteur Niagara, à gazoline ou au pétrole, vous est offert en 5 modèles variant de 2 à 14 cv.



Le souffleur de paille Forano, avec coussinets sur roulements, peut être ajouté à n'importe quelle marque de batteuse. C'est le plus durable et le plus facile à opérer.

Moteurs - Batteuses - Souffleurs, etc., sont garantis pour une durée de cinq années.

AGENTS DEMANDES
PRIX MODERES - DEMANDEZ CATALOGUE

FONDERIE DE PLESSISVILLE
PLESSISVILLE, QUEBEC

En écrivant, prêtez de mentionner "Le Bulletin des Agriculteurs".

Nous avons quatre modèles de batteuses, dont la Charrion, la Québécoise, la Plessisville et la Forano, cette dernière étant construite tout en acier.

NOS BATTEUSES COMBINÉES SONT GARANTIES POUR FAIRE UN TRAVAIL AUSSI EFFICACE QUE LES MEILLEURES MARQUES DE DÉCORTEUSES. NOS APPAREILS DÉCORTEURS, BREVETÉS, SONT LES PLUS PRATIQUES À TOUS LES POINTS DE VUE.

Les principaux caractères de l'Ayrshire sont: son corps anguleux, sa grande symétrie et beauté des formes, le style et l'élegance de sa tête portée par un long cou effilé, des cornes espacées et bien relevées. A propos des cornes, on doit mentionner en passant que quoique un ou deux éleveurs aient adopté dernièrement la pratique de décorner les veaux, cette coutume n'est pas du tout populaire.

En dépit de certains avantages commerciaux d'une race bovine sans cornes, l'opinion générale parmi les éleveurs d'Ayrshire désapprouve ce procédé et trouve que la race perdrait beaucoup de son élégance et de son individualité.

Les autres points de conformation de l'Ayrshire sont: son oeil brillant, ses grandes narines, ses fortes mâchoires et son mufle large. Son tronc est d'une grande capacité, son dos fort et droit, ses côtes bien arquées, ses membres droits et courts. On regarde la forme de son pis comme un de ses principaux traits de beauté. Il doit être bien attaché, loin en avant, s'étendre bien haut en arrière et horizontalement en dessous. Le pis doit être de bonne qualité et de texture fine, doux au toucher. Les trayons, de 2 1/2 à 3 1/2 pouces de longueur, doivent être également placés et perpendiculaires. Quant à la taille, l'Ayrshire est considéré comme une race de taille moyenne. Le poids d'une vache à maturité est d'environ 1.000 livres et celui du taureau, d'à peu près 1.500 livres et davantage.

de l'horticulture qui représente les producteurs et les commerçants et les producteurs. Elle est sous la direction générale du Dr J. F. Booth, commissaire de l'économie agricole, Ottawa, et l'adjoint au commissaire, M. J. Coke, surveille lui-même les travaux extérieurs. Le Dr Booth et M. J. Coke sont actuellement dans la Nouvelle-Ecosse où l'enquête a été mise en marche le 24 juin. Le programme des travaux dans cette province a été tracé avec l'aide du professeur W. V. Longley, et de B. P. Longley, qui travailleront de concert avec les experts du ministère fédéral en Nouvelle-Ecosse; le ministère de l'Agriculture de cette province et les organisations d'arboriculteurs fruitières prêtent également leur appui.

Les travaux extérieurs de l'enquête économique sur les conditions de l'industrie du pommier au Canada, ont été commencés vers la fin de mai, dans le comté de Prince-Edouard, le centre de la région à pommes de l'Est de l'Ontario. On a fait des progrès très satisfaisants dans cette région si bien que l'on a pu, beaucoup plus tôt que l'on espérait, étendre les projets de cette enquête aux principaux districts à pommes des Provinces Maritimes. Lorsque les travaux seront terminés en Nouvelle-Ecosse, on visitera les districts à pommes du Nouveau-Brunswick et de Québec, et finalement les principales régions à pommes de la Colombie-Britannique.

Au cours de cette enquête, les membres du personnel de la Division de l'Économie rurale et ceux qui travaillent avec eux, ont visité les producteurs afin d'obtenir des renseignements sur les variétés de pommes cultivées, les rendements, les catégories et qualités, les prix, les frais de pulvérisation, de culture et les autres frais d'entretien et l'effet des industries annexées sur le revenu du producteur.

On suit un programme bien tracé pour se procurer des renseignements. On emploie un questionnaire pour couvrir tout le champ de l'enquête. Partout l'identité des personnes ou des maisons de qui l'on obtient les renseignements est tenue strictement confidentielle. Lorsque l'enquête sera terminée on remettra à chaque producteur de pommes qui a fourni des renseignements, un résumé touchant son industrie, qui lui sera utile comme bases de comparaison avec les résultats obtenus par ses groupes d'autres producteurs, cultivant les vergers semblables.

Non seulement les conditions de production seront l'objet d'une étude spéciale, mais dès que l'on sera parvenu aux renseignements nécessaires, on s'occupera de l'étude des conditions et des méthodes de vente des pommes.

C'est la première étude de genre faite au Canada. Il est à noter que l'on s'occupe d'abord des grandes régions de l'Est du Canada, où les pommes se vendent principalement en barils.

Les économistes du ministère fédéral de l'Agriculture commenceront leurs travaux prochainement dans la région Abitibi-St-Hilaire-Rougemont. M. Albert Gosselin, représentant canadien-français du bureau fédéral de l'économie rurale, dirige cette quête dans Québec.

Type moderne Ayrshire et ses principaux points de conformation

Un article intéressant sur l'origine, l'histoire et le développement de la race Ayrshire vient d'être publié dans un récent numéro du "Journal de la Société des Bovins Ayrshires", par le colonel W. T. B. Hauldshead, président de l'association. Il propose de l'origine actuelle de la race Ayrshire, écrit cet éleveur, il existe quelques doutes, mais il y a suffisamment de faits qui nous permettent de croire que des taureaux de la race Teeswater ou Hallderness furent introduits dès l'origine dans le comté d'Ayr, et croisés avec la race bovine indigène qui était alors plutôt noire. Il n'y a cependant pas de preuves directes attestant que des importations étrangères furent faites en Ecosse.

Quelle qu'en soit l'origine de la race, il n'y a aucun doute que l'Ayrshire fut élevée à son état de perfection actuelle par une sélection soignée et un élevage systématique des meilleures lignées. Il est probable qu'à leur origine, les bovins Ayrshire, d'une manière générale, étaient plus petits qu'ils ne le sont aujourd'hui; mais à mesure que les pâturages s'améliorèrent et qu'un meilleur système de culture et d'exploitation laitière furent établis, la race augmenta en poids.

Dès 1794, un écrivain (Bawlin) déclarait que l'Ayrshire était la meilleure race pour la production du lait en Grande-Bretagne et en Irlande, non seulement pour la quantité mais aussi pour la richesse et la qualité. Depuis ce jour l'Ayrshire s'améliora énormément: les plus grands pas furent accomplis durant les vingt-cinq dernières années, à cause de l'introduction du contrôle laitier.

Les éleveurs d'Ayrshire, on doit se le rappeler, furent les pionniers du contrôle laitier officiel en Grande-Bretagne.

OBJET DU CONTROLE LAITIER

L'objet du contrôle laitier tel qu'établi aujourd'hui en Ecosse, sous les auspices de l'Association Écossaise des Records Laitiers, est d'essayer d'améliorer, quelle que soit la race, la production laitière moyenne des troupeaux. Conséquemment, l'association ne s'est jamais occupée d'obtenir de gros rendements ni de forcer les animaux à produire anormalement.

On trouve des vaches Ayrshire qui ont produit en Ecosse, 2.000 gallons (20.000 lbs) de lait, en une lactation; mais le bit visé par l'éleveur écossais est d'obtenir pour tout le troupeau — de 25 à 150 têtes quelconques — une bonne moyenne de 900 (9.000 lbs) à 1.000 gallons (10.000 lbs) de lait à 4% de gras, avec en plus un veau chaque année. Les rapports du contrôle laitier démontrent que ces moyennes sont officiellement obtenues. On doit aussi se rappeler qu'en Ecosse, c'est la coutume universelle de ne traire que deux fois par jour.

PRINCIPAUX TRAITS DE CONFORMATION

Les principaux caractères de l'Ayrshire sont: son corps anguleux, sa grande symétrie et beauté des formes, le style et l'élegance de sa tête portée par un long cou effilé, des cornes espacées et bien relevées. A propos des cornes, on doit mentionner en passant que quoique un ou deux éleveurs aient adopté dernièrement la pratique de décorner les veaux, cette coutume n'est pas du tout populaire.

En dépit de certains avantages commerciaux d'une race bovine sans cornes, l'opinion générale parmi les éleveurs d'Ayrshire désapprouve ce procédé et trouve que la race perdrait beaucoup de son élégance et de son individualité.

Les autres points de conformation de l'Ayrshire sont: son oeil brillant, ses grandes narines, ses fortes mâchoires et son mufle large. Son tronc est d'une grande capacité, son dos fort et droit, ses côtes bien arquées, ses membres droits et courts. On regarde la forme de son pis comme un de ses principaux traits de beauté. Il doit être bien attaché, loin en avant, s'étendre bien haut en arrière et horizontalement en dessous. Le pis doit être de bonne qualité et de texture fine, doux au toucher. Les trayons, de 2 1/2 à 3 1/2 pouces de longueur, doivent être également placés et perpendiculaires. Quant à la taille, l'Ayrshire est considéré comme une race de taille moyenne. Le poids d'une vache à maturité est d'environ 1.000 livres et celui du taureau, d'à peu près 1.500 livres et davantage.

Le premier ministre de la province M. L.-A. Taschereau a annoncé ces jours-ci un surplus provincial de \$4.269.686, pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1930.

Les revenus de la province ont été de \$43.581.984 et les dépenses ont été de \$39.312.297. La Commission des Finances a rapporté une somme de \$3.560.791. Les dépenses les plus fortes ont été faites pour la voirie, soit une somme de \$11.345.068.

Parlant de la situation financière de la province de Québec, le premier ministre M. Taschereau a déclaré que la province avait remboursé à même les surplus de ces quelques dernières années, un emprunt de \$2.500.000 qui devenait dû durant le mois de juin dernier. En plus de cela le gouvernement a donné \$1.000.000 à l'Université de Montréal.

Nos surplus et particulièrement la balance de cette année démontrent que la province de Québec est dans un état financier prospère.

Les institutions de charité recevront un million des profits de la Commission des liqueurs tandis qu'un autre demi-million servira à diminuer la dette de la province.

Les principales sources de revenus durant la dernière année fiscale furent: Terres et Forêts, \$5.555.588. Commission des Liqueurs, Recettes générales \$8.560.791. Permis d'hôtels, magasins, etc., \$2.248.611. La taxe sur l'essence a rapporté une somme de \$3.992.038. Les taxes sur les corporations ont rapporté une somme de \$3.444.492. Taxe sur les successions, \$5.268.088. Produit des permis d'automobiles, \$5.425.650.

Parmi les dépenses la dette a absorbé une somme de \$4.916.710. La législature, \$753.695. Emplois civils, \$2.007.099. Administration de la justice, \$2.484.534. Travaux publics, \$1.659.549. Agriculture, \$2.347.367. La voirie, \$11.345.068. Terres et forêts, \$2.331.571. La colonisation, la chasse et les pêcheries, \$2.350.772. Les recettes de la Commission des Liqueurs ont établi un record avec un total de \$8.560.791. C'est une augmentation de \$1.360.791 sur l'année dernière, alors que les recettes furent de \$7.200.000. La taxe sur l'essence a aussi établi un record. Tous les détails de l'état financier de la province seront donnés sous peu, à-t-on avancé.

La consommation du beurre au Canada

La consommation totale du beurre a été, l'an dernier, de 299.348.271 livres, ce qui représente une consommation par tête de 30.56 livres pour le Canada. C'est une augmentation de près de 20.000.000 de livres sur le total du beurre consommé l'année précédente qui avait été de 280.657.076 livres.

La consommation de beurre par tête a été en 1928 de 29,06 livres, alors qu'elle avait été en 1927 de 28,72 livres et 28,44 en 1926. En 1927, la consommation totale de beurre fut de 273.431.070 livres et elle avait été de 267.014.555 livres en 1926. Le 31 décembre 1929, il y avait dans les entrepôts canadiens 13.689.985 livres de beurre contre 13.785.942 livres en 1928, 21.609.123 livres en 1927 et 14.548.427 livres en 1926.

Les importations canadiennes de beurre ont été, en 1929, de 35.928.249 livres alors qu'elles avaient été de 16.801.650 livres en 1928, de 11.208.819 livres en 1927 et de 9.151.892 livres en 1926. Les exportations de beurre canadien ont constamment diminué depuis 1926. Elles étaient, cette année-là, de 9.814.013 livres et elles furent ensuite de 2.696.000 livres en 1927, de 1.994.800 livres en 1928 et de 1.400.400 livres en 1929. La production du beurre de crèmerie a été en 1929 de 174.724.465 livres, soit à peu près la même que durant les quatre années précédentes et la production du beurre domestique a été de 90.000.000 de livres.

Le rapport du bureau fédéral de la statistique qui vient de communiquer ces chiffres officiels au sujet du beurre donne également les chiffres pour le fromage. Il appert d'après ce rapport que le Canada a consommé, l'an dernier, 34.691.765 livres de fromage ou 3.54 livres par tête au lieu de 35.091.580 ou 3.63 livres par tête en 1928, 32.202.172 livres ou 3.38 livres par tête en 1927 et 37.902.926 livres ou 4.04 livres par tête en 1926. La production du fromage de fabrique a été, en 1929, de 118.646.039 livres contre 144.584.619 livres en 1928. La production de fromage domestique a été l'an dernier de 500.000 livres tout comme en 1928.

Les exportations canadiennes de fromage ont été l'an dernier de 92.946.100 livres contre 114.152.500 livres en 1928, 110.533.000 livres en 1927 et 134.656.000 livres en 1926. Les importations canadiennes de fromage ont été en 1929 de 2.103.724 livres contre 1.778.761 livres en 1928. Il y avait dans les entrepôts canadiens, le 31 décembre 1929, un total de 12.076.024 livres de fromage contre 18.464.126 livres en 1928.

LA SOCIÉTÉ DE LA RACE

La Société du Herd Book Ayrshire qui s'occupe des intérêts de la race, fut fondée en 1877. Au début, elle ne s'occupait que de l'enregistrement au livre généalogique, mais aujourd'hui, elle s'occupe activement de l'annonce de la race. Ces dernières années, la Société aida aux éleveurs en payant une partie du transport des animaux aux expositions: Royale, Highland et l'exposition Laitière de Londres, où elle annonça tout particulièrement la race.

L'Écossais est remarquable pour sa modestie et n'a peut-être pas annoncé assez ailleurs sa marchandie, mais les récents succès obtenus à l'Exposition Laitière de Londres, ont attiré l'attention sur les mérites de leurs vaches, comme laitières. L'Ayrshire remporta les grands championnats sur toutes les races, 4 fois sur 5 expositions. Voici un record que n'a établi aucune autre race. Après tout, l'épreuve définitive d'une laitière est "la chaudière".

L'Ayrshire prouva donc qu'elle était la meilleure laitière en Grande-Bretagne et aussi du monde entier. La triple épreuve de l'inspection, du concours laitier et de l'épreuve du gras l'a placée au premier rang.

Comme résultat de tous ces succès, une forte demande fut créée pour l'Ayrshire, particulièrement en Angleterre. Depuis ces dernières années, plusieurs centaines traversèrent la frontière du sud de l'Écosse et où elles continuèrent sûrement à maintenir leur grande réputation de laitières, titre qu'elles détiennent depuis si longtemps dans leur pays d'origine.

200 livres de muriate de potasse et 450 livres de superphosphate à l'arpent ont donné un profit net de \$5.55 sur la luzerne de M. P.-E. Messier, St-Armand, Missisquoi.

Un nouveau surplus pour la province

Le premier ministre de la province M. L.-A. Taschereau a annoncé ces jours-ci un surplus provincial de \$4.269.686, pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1930.

Les revenus de la province ont été de \$43.581.984 et les dépenses ont été de \$39.312.297. La Commission des Finances a rapporté une somme de \$3.560.791. Les dépenses les plus fortes ont été faites pour la voirie, soit une somme de \$11.345.068.

Parlant de la situation financière de la province de Québec, le premier ministre M. Taschereau a déclaré que la province avait remboursé à même les surplus de ces quelques dernières années, un emprunt de \$2.500.000 qui devenait dû durant le mois de juin dernier. En plus de cela le gouvernement a donné \$1.000.000 à l'Université de Montréal.

Nos surplus et particulièrement la balance de cette année démontrent que la province de Québec est dans un état financier prospère.

Les institutions de charité recevront un million des profits de la Commission des liqueurs tandis qu'un autre demi-million servira à diminuer la dette de la province.

Les principales sources de revenus durant la dernière année fiscale furent: Terres et Forêts, \$5.555.588. Commission des Liqueurs, Recettes générales \$8.560.791. Permis d'hôtels, magasins, etc., \$2.248.611. La taxe sur l'essence a rapporté une somme de \$3.992.038. Les taxes sur les corporations ont rapporté une somme de \$3.444.492. Taxe sur les successions, \$5.268.088. Produit des permis d'automobiles, \$5.425.650.

Parmi les dépenses la dette a absorbé une somme de \$4.916.710. La législature, \$753.695. Emplois civils, \$2.007.099. Administration de la justice, \$2.484.534. Travaux publics, \$1.659.549. Agriculture, \$2.347.367. La voirie, \$11.345.068. Terres et forêts, \$2.331.571. La colonisation, la chasse et les pêcheries, \$2.350.772. Les recettes de la Commission des Liqueurs ont établi un record avec un total de \$8.560.791. C'est une augmentation de \$1.360.791 sur l'année dernière, alors que les recettes furent de \$7.200.000. La taxe sur l'essence a aussi établi un record. Tous les détails de l'état financier de la province seront donnés sous peu, à-t-on avancé.

La consommation du beurre au Canada

La consommation totale du beurre a été, l'an dernier, de 299.348.271 livres, ce qui représente une consommation par tête de 30.56 livres pour le Canada. C'est une augmentation de près de 20.000.000 de livres sur le total du beurre consommé l'année précédente qui avait été de 280.657.076 livres.

La consommation de beurre par tête a été en 1928 de 29,06 livres, alors qu'elle avait été en 1927 de 28,72 livres et 28,44 en 1926. En 1927, la consommation totale de beurre fut de 273.431.070 livres et elle avait été de 267.014.555 livres en 1926. Le 31 décembre 1929, il y avait dans les entrepôts canadiens 13.689.985 livres de beurre contre 13.785.942 livres en 1928, 21.609.123 livres en 1927 et 14.548.427 livres en 1926.

Les importations canadiennes de beurre ont été, en 1929, de 35.928.249 livres alors qu'elles avaient été de 16.801.650 livres en 1928, de 11.208.819 livres en 1927 et de 9.151.892 livres en 1926. Les exportations de beurre canadien ont constamment diminué depuis 1926. Elles étaient, cette année-là, de 9.814.013 livres et elles furent ensuite de 2.696.000 livres en 1927, de 1.994.800 livres en 1928 et de 1.400.400 livres en 1929. La production du beurre de crèmerie a été en 1929 de 174.724.465 livres, soit à peu près la même que durant les quatre années précédentes et la production du beurre domestique a été de 90.000.000 de livres.

Le rapport du bureau fédéral de la statistique qui vient de communiquer ces chiffres officiels au sujet du beurre donne également les chiffres pour le fromage. Il appert d'après ce rapport que le Canada a consommé, l'an dernier, 34.691.765 livres de fromage ou 3.54 livres par tête au lieu de 35.091.580 ou 3.63 livres par tête en 1928, 32.202.172 livres ou 3.38 livres par tête en 1927 et 37.902.926 livres ou 4.04 livres par tête en 1926. La production du fromage de fabrique a été, en 1929, de 118.646.039 livres contre 144.584.619 livres en 1928. La production de fromage domestique a été l'an dernier de 500.000 livres tout comme en 1928.

Les exportations canadiennes de fromage ont été l'an dernier de 92.946.100 livres contre 114.152.500 livres en 1928, 110.533.000 livres en 1927 et 134.656.000 livres en 1926. Les importations canadiennes de fromage ont été en 1929 de 2.103.724 livres contre 1.778.761 livres en 1928. Il y avait dans les entrepôts canadiens, le 31 décembre 1929, un total de 12.076.024 livres de fromage contre 18.464.126 livres en 1928.

LA SOCIÉTÉ DE LA RACE

La Société du Herd Book Ayrshire qui s'occupe des intérêts de la race, fut fondée en 1877. Au début, elle ne s'occupait que de l'enregistrement au livre généalogique, mais aujourd'hui, elle s'occupe activement de l'annonce de la race. Ces dernières années, la Société aida aux éleveurs en payant une partie du transport des animaux aux expositions: Royale, Highland et l'exposition Laitière de Londres, où elle annonça tout particulièrement la race.

L'Écossais est remarquable pour sa modestie et n'a peut-être pas annoncé assez ailleurs sa marchandie, mais les récents succès obtenus à l'Exposition Laitière de Londres, ont attiré l'attention sur les mérites de leurs vaches, comme laitières. L'Ayrshire remporta les grands championnats sur toutes les races, 4 fois sur 5 expositions. Voici un record que n'a établi aucune autre race. Après tout, l'épreuve définitive d'une laitière est "la chaudière".

L'Ayrshire prouva donc qu'elle était la meilleure laitière en Grande-Bretagne et aussi du monde entier. La triple épreuve de l'inspection, du concours laitier et de l'épreuve du gras l'a placée au premier rang.

Comme résultat de tous ces succès, une forte demande fut créée pour l'Ayrshire, particulièrement en Angleterre. Depuis ces dernières années, plusieurs centaines traversèrent la frontière du sud de l'Écosse et où elles continuèrent sûrement à maintenir leur grande réputation de laitières, titre qu'elles détiennent depuis si longtemps dans leur pays d'origine.

200 livres de muriate de potasse et 450 livres de superphosphate à l'arpent ont donné un profit net de \$5.55 sur la luzerne de M. P.-E. Messier, St-Armand, Missisquoi.

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 zous par mot additionnel.

Pour assurer une bonne posture de tréfile appliquez des engrais chimiques riches en potasse équivalents à 100 livres de

Belle terre étudiée sur la route nationale; bien bâtie, avec garage, bien éclairée, possédant verger, arbres fruitiers; vendrait avec roulant, \$11.000. S'adresser à Paul Lusser, St-Damase de St-Hyacinthe, P.Q. 32-33

AGENTS DEMANDES

Il y a un gros commerce à faire dans votre comté avec nos 175 produits de famille. Vous ferez au moins \$50.00 de gain par semaine si vous êtes actif et ambitieux. Certains vendeurs font \$100.00 par semaine. Pourqu'on laisse passer votre chance lorsque vous pouvez faire un bon essai de l'entreprise sans aucune obligation. Détails fournis sans aucun frais. J. R. WATKINS COMPANY, DEPT. J, 75 CRAIG STREET, MONTREAL, QUE. 25-31-32

Les céréales qui reçoivent des engrais chimiques riches en potasse ne versent pas et produisent un grain pesant.

L'excursion de la Chambre de commerce à Toronto

Le programme détaillé de la troisième grande excursion annuelle de la Chambre de commerce à l'Exposition nationale de Toronto et aux chutes Niagara, qui doit avoir lieu du 27 au 30 août, a été distribué ces jours derniers et tout fait prévoir que le voyage remportera un succès qui éclipsera encore celui des années précédentes.

Revenu de Toronto et des chutes Niagara, où il était allé en vue de régler les derniers détails de l'excursion, M. Paul-E. Gingras, agent de district du Service des voyageurs du Pacifique Canadien, nous informe que cette visite, justement appelée "Voyage de bonne entente commerciale" est fort bien vue dans la province voisine, étant donné son caractère éducatif.

À Toronto, il y aura visite complète de la ville en autocars de luxe, promenade qui se terminera aux terrains de l'Exposition que les voyageurs pourront visiter à leur aise durant la journée du 29, et même dans la soirée, car le convoi spécial ne quittera Toronto qu'à minuit.

L'Exposition de Toronto devrait attirer un nombre encore plus considérable de visiteurs, car sa devise cette année est "L'Année du Canada", et chacune des provinces du Dominion, y compris la province de Québec, y exhibera des produits de choix. La représentation de "pageants" qui sera donnée en face de la grande estrade et à laquelle assisteront les excursionnistes de la Chambre de commerce, sera intitulée "Les voyageurs" et prendra la forme d'une revue mettant en relief l'expansion du Dominion.

Douleurs dans le dos

"Notre fille de 17 ans souffrait si terriblement de douleurs dans le dos, que de temps à autre, elle ne pouvait se lever de sa chaise sans assistance. Néanmoins, elle se remit vite en faisant usage du Novoro du Dr Pierre, écrit M. P. Unger de Glenwoodville, Alta. Cette médecine bien connue aide à restaurer les fonctions normales des organes et débarrasse le corps des matières nocives et des impuretés. Les droguistes ne peuvent procurer ce remède. Écrire au Dr Peter Fabreney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

De toutes les ménagères canadiennes qui cuisent à la maison



3 sur 4* emploient la Poudre à Pâte "Magic"

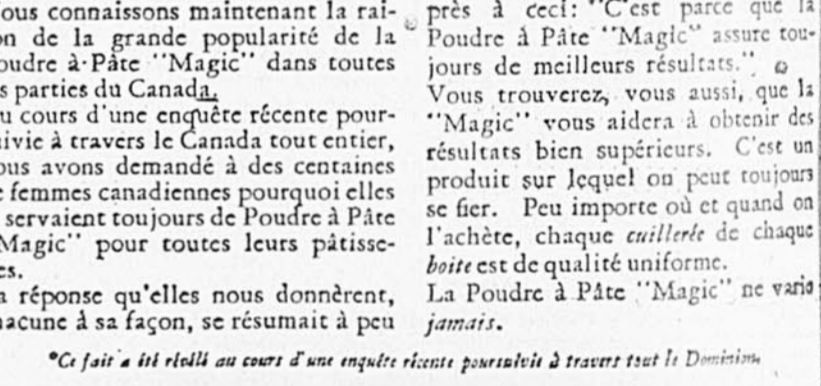
Nous connaissons maintenant la raison de la grande popularité de la Poudre à Pâte "Magic" dans toutes les parties du Canada.

Au cours d'une enquête récente poursuivie à travers le Canada tout entier, nous avons demandé à des centaines de femmes canadiennes pourquoi elles se servaient toujours de Poudre à Pâte "Magic" pour toutes leurs pâtisseries.

La réponse qu'elles nous donnèrent, chacune à sa façon, se résumait à peu près à ceci: "C'est parce que la Poudre à Pâte "Magic" assure toujours de meilleurs résultats."

Vous trouvez, vous aussi, que la "Magic" vous aide à obtenir des résultats bien supérieurs. C'est un produit sur lequel on peut toujours se fier. Peu importe où et quand on l'achète, chaque cuillerée de chaque boîte est de qualité uniforme. La Poudre à Pâte "Magic" ne varie jamais.

*Ce fait a été établi au cours d'une enquête récente poursuivie à travers tout le Dominion.



Essayez cette recette de crêpes savoureuses

1 pinte farine 2 c. à soupe sucre
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic" 2 c. à soupe shortening
1 c. à thé sel 1 œuf
1 chopine lait 2 c. à soupe mélasse

Mélangez et tamisez les ingrédients secs; battez l'œuf, ajoutez le lait et le mélange versez lentement sur le premier mélange; battez bien. Ajoutez le shortening fondu. Cuisez immédiatement dans un poêle ou sur un rond chaud et bien graissé. Servez avec du sirop d'érable, ou caramel ou de cassonade. Vous avez là un mets exquis nourrissant pour tout repas.

STANDARD BRANDS LIMITED
Produits Gillett

Toronto - Montréal - Winnipeg

Succursales dans toutes les principales villes canadiennes

Le Nouveau Livre de Cuisine "Magic" vous fournira des douzaines de suggestions intéressantes pour vos pâtisseries. Il contient des recettes pour toutes sortes de mets délicieux. Envoyez ce coupon et un exemplaire vous sera adressé gratuitement.

MAGIC BAKING POWDER

Voyez cette marque sur chaque boîte. C'est notre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient pas d'alun ni d'ingrédients nuisibles.

STANDARD BRANDS LIMITED
Produits Gillett
Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer le Nouveau Livre de Cuisine "Magic".

Nom _____
Adresse _____
Ville ou village _____ Prov _____

Autour du Foyer

Billet de Grande - Soeur

"Au découragement n'ouvrons ja-
mais nos portes,
Après les jours d'avril viennent les
jours de mai
Et c'est souvent avec des illusions
mortes
Que le coeur se refait un nid plus
parfumé."

Il est dans mon jardin, juchée sur un grand poteau vert, une
maisonnette rustique et toute simple qu'un jour de printemps
nous avions élevée afin d'attirer plus près de nous les oiseaux
des bosquets. Dès les premiers jours de mai, une linotte en a
fait son logis. Gracieuse et légère, toute mignonne, véritable
petite boule de duvet évoluant à chaque souffle du zéphir, nous
prenions plaisir à la regarder aller, venir, tourner dans l'espace,
à la chercher coquettement au pignon de sa demeure, nous appro-
cher sans effronterie ni timidité; nous prenions plaisir surtout
à l'écouter chanter sa musique légère et gracieuse comme elle-
Trilles harmonieux, roulades inimitables entrecoupés
d'accords soutenus et flûtés se multipliaient au cours des heures
pour le charme de notre petite solitude.

Mais un jour vint où les trilles et les roulades s'espacèrent,
puis ce fut le silence définitif. La mignonne chanteuse s'affai-
ssa autour d'un nid. Il lui fallait faire la chasse à chaque papil-
lon, à chaque mouche et de l'aurore au crépuscule elle faisait la
petite entre le nid et le champ d'action. Jamais oisillons ne
recurent de soins plus attentifs. Nous percevions leurs pépie-
ments chaque fois que la tête de la petite mère apparaissait dans
l'une des ouvertures de la petite maisonnette; elle partageait le
pain et s'élançait à nouveau dans l'espace pour revenir presque
immédiatement avec, dans son bec, quelque phalène prisonnière, captu-
rée en plein sommeil. Et les petits l'accueillaient par des cris,
elle faisait le partage et reprenait son vol.

C'était si gentil de surveiller ses faits et gestes que nous
nous surprenions de longs moments les yeux fixés sur la mai-
sonnette. Un matin pourtant il n'y eut chez dame linotte ni
chant, ni pépie, ni même un envol. C'en était fini de l'in-
trépassable nichée les petits avaient ouvert leurs ailes et la mère
avait allé leur montrer les grands espaces mystérieux. J'eus un
volontaire soupir devant le nid désert, je tendis l'oreille du
côté des buissons, mais je ne percevais que des gazouillis confus et
des sifflements dont eût rougi le talentueux gosier de ma pen-
sionnaire. Il me fallait attendre les printemps futurs pour re-
trouver ma mie chanteuse et, devant l'automne et l'hiver en
perspective, je me prenais à trouver à l'avance l'attente inter-
minable.

Mais l'autre hier, dans les hautes herbes, je reconnus ma
linotte. Elle était seule, la pauvre petite, et errait comme une
âme en peine. Elle eut une envolée vers le nid vide, elle se per-
cha au pignon de sa maisonnette et regarda d'un oeil infiniment
triste l'espace qui lui avait ravi les oisillons, ses amours. J'eusse
voulu lui dire ma compassion, mais d'un vol lent et désabusé
elle s'en fut vers les ramures des bois voisins.

Le lendemain elle revint. Avec plus d'assurance elle pé-
nètre chez elle et je vis de menues branches tomber des fenêtres
en miniatures. Avec un sourire je me dis: "Ma linotte est une
bonne ménagère, elle met l'ordre à son logis avant de le quitter."
Je me perdais en conjectures d'aucune valeur. A ma vive
surprise, ces jours derniers, j'ai vu ma petite mère abandonnée
sur la cueillette de brindilles et se refaire un nid. Elle a sou-
dain retrouvé son activité "d'antan", et, petite boule de duvet
évoluant à chaque souffle du zéphir, elle multiplie de nouveau
un cours des heures ses trilles harmonieux et ses roulades in-
imitables. Et parce que j'ai craint de la perdre pour longtemps,
je l'écoute avec un plaisir toujours nouveau, et je l'aime mieux
qu'un printemps parce que je la sais brève et plus forte que
l'été.

Linotte, mon âme est comme toi une toute petite chose ivre
d'espace à ses heures, mais combien solidement attachée au nid
de ses amours, de ses espoirs. Ce nid, nul oisillon ne l'a encore
déserté et c'est sans doute pour cela que mon coeur chante à
l'annonce de tes accords flûtés. Le bonheur donne des ailes; le
mien ne fait te ressembler. Mais la vie a parfois des traîtrises.
Si mes espoirs devaient un jour m'abandonner, si je devais me
trouver seule soudain, affreusement seule devant une âme dé-
serte, oh! alors, frère et mignonne petite créature de Dieu, je
veux, je voudrais me souvenir de toi, cueillir autour de moi des
brindilles de bonheur pour rebâtir mon nid et chanter mes nou-
velles joies avec les mêmes accents que j'ai chanté les an-
ciennes!

MAIRE-ANTOINETTE

Rayons de Miel

PRINTEMPS

O radieux printemps, ineffable saison,
Quand ton brillant soleil réchauffe la maison,
Quand le gazon se hausse et que verdit la plaine,
Tu ne sais le bonheur dont ma jeune âme est pleine!
Tout rayonne et tout chante en mon coeur attendri...
C'est le charme tremblant du jardin fleuri,
C'est le charme tremblant du jardin fleuri,
Dont les bourgeons se jouent sous la brise;
C'est tout ce qui palpite et tout ce qui nous grise;
C'est le trille enivré du petit riolet
Éveillant au matin l'âme de la forêt,
Tandis qu'un pied de vigne élève à ma croisée
Sa frise d'émeraude où glisse la rosée!
C'est la fontaine avec la grâce de ses pleurs;
C'est le tendre pommier sous sa neige de fleurs;
C'est le parfum discret de l'humble violette;
Puis, un moulin vaillant qui dans l'eau se reflète
Et dont la mousse fine accroche à ses parois
Ce velouté si doux qu'on trouve au fond des bois!...

QUEBEC—MONTBENOIT
Union noëliste.

Envoi de Lull.

Vision d'été

Pour "Vous"...
Sur la plaine que dore le grand
soleil de messidor, s'épand, telle
une volée d'oiseaux jaseurs, la mé-
dée des cloches... les blonds
pâles s'inclinent en cadence au
rhythme sacré.
Puis, plus rien!... Il se fait un
grand silence sur la campagne en-
dormie par les feux du midi brû-
lant; on dirait qu'il plane de l'in-

fini... les êtres et les choses font
oraison.
Timidement, un merle essaye
quelques trilles!... C'est un signal;
les hôtes des bosquets, alors, éper-
dument, chantent leur joie de vivre!
Le charme est rompu...
L'animation revient par degrés...
abolements des chiens, hennisse-
ments des chevaux autour de l'a-
breuveur, gais canifilènes des fa-
neurs qui représentent la besogne,
tout cela se fond en un grand con-
cert qui ne manque pas d'impres-

Prière pour l'absente

Seigneur, mon Dieu, veillez sur l'absente, qui m'aime
De tout le grand amour dont je l'aime moi-même.

Donnez à ses matins un rayon de clarté
Pour que son pauvre coeur en soit réconforté.

Qu'elle ne sente pas dans la douteuse aurore
Que la maison est vide, hélas! et trop sonore.

Qu'en se mettant à table elle ne pleure point
En songeant qu'elle est seule et que je suis bien loin.

Car ces après-midi où l'hiver est si triste
Qu'une heure de soleil de temps en temps l'assiste,

Mais surtout, ô mon Dieu, que les soirs, les longs soirs
Ne l'environnent pas de pressentiments noirs!

Au retour de la nuit gardez sa solitude
Des souffles de la peur et de l'inquiétude

Que le grand vent plein d'ombre et dont tremblent les murs
Ne la pénétre pas de ses effrois obscurs...

Donnez-lui de dormir d'un sommeil calme et doux,
Qu'un songe la visite et qu'il vienne de Vous...

...Seigneur, mon Dieu, veillez sur l'absente qui m'aime
De tout le grand amour dont je l'aime moi-même!
Envoi de CAPRICE

COURRIER DES ABELLES

Petite Solitaire. — Mon conseil
était juste et raisonnable, dites-
vous? Moi je dis que ma petite
solitaire est une enfant sérieuse et
capable de grands sacrifices
quand son devoir est en jeu; c'est
beau cela, ma mie, et c'est à mon
tour de vous faire des félicita-
tions. Donner un conseil est fa-
cile, mais le mettre en pratique
demande souvent un renoncement
de soi-même; j'espère et je sou-
haite que le destin vous favorisera
en vous laissant suivre le pen-
chant de votre coeur tout en sui-
vant le droit chemin du devoir, et
que ma petite solitaire sera heu-
reuse toujours, toujours.

Joyeuse Pie. — Vous accepter
comme petite soeur au courrier
des abeilles est une joie. Installez-
vous donc en toute quiétude chez
nous, joyeuse pie, et bavardez à
voilà aise avec toutes les abeilles,
vos petites soeurs. Je vous enre-
gistre dans mes filières et vous at-
tends. Bonjour.

Marielle. — Trêve de scrupules,
Marielle; je me suis fait un plaisir
d'adresser votre lettre à qui de
droit sans avoir une minute
même l'idée que vous aviez pu être
impolie à mon égard. Revenez
chaque fois qu'il vous plaira sans
jamais douter de mon accueil.

Ange-Gardien. — Votre lettre,
toute d'amitié et de tristesse, m'a
touchée et je voudrais trouver
dans mon coeur, pour vous, quel-
que chose de nouveau qui vous ai-
derait à monter plus allègrement le
sentier abrupt de votre vie. Mais,
vous êtes jeune, avez de l'espoir,
un peu d'optimisme et vous serez
encore heureuse, foi de Grande
Soeur. Vous avez des petites soeurs
et des frères qui vous aiment,
laissez-vous bercer de fraternelles
affections en attendant l'autre
bonheur qui se montrera bien un
jour, en l'autre. Reposez-vous des
travaux de la fenaison et revenez-
moi, n'est-ce pas?

Gilka la Bohémienne. — Etes-
vous de retour de votre voyage.
Venez me le raconter. Ce doit être
gentil un voyage bohème!

Louise de Lottinville. — Vous
êtes la bienvenue, chez nous, nou-
velle petite amie, et un fraternel
accueil vous attend pour chaque
fois que vous nous reviendrez. Ma-
rielle, Moquette, Gilka, Dix-sept
printemps sont des petites abeilles
de votre âge. Voulez-vous leur
écrire un premier billet?

Nièce de Mozart. — La place que
vous occupiez naguère au cour-
rier est encore libre et vous atten-
dait. Reprenez-la donc et pour
ne plus la laisser cette fois. J'ai
publié le bourdonnement, mais
j'espère que vous ne serez plus
froissée du changement opéré;
c'est qu'il était sous forme d'an-
nonce et que je préfère laisser aux
bourdonnements un cachet d'inti-
mité. Votre rayon de miel étant
au plomb, je ne puis le publier, si
vous voulez me le retourner à
l'encre il aura certainement sa
place chez-nous. Bonjour.

Fragile. — Vous êtes une fidèle
amie que j'aime recevoir toujours
avec une joie nouvelle. Jouissez
bien de l'été, amie, et gardez-vous
encore cette affection qui nous est
précieuse.

Brise enivrante. — Votre rayon
de miel étant depuis longtemps
déjà rendu à l'imprimerie, je ne
puis par conséquent me rendre à
votre désir. Excusez-moi, j'aurais
été heureuse de répondre à votre
demande cependant et j'espère que

cela ne vous empêchera pas de
nous envoyer encore de nouveaux
articles. Envoyez-moi vos noms
et adresse afin que je puisse vous
compter définitivement des nôtres.

Paysanne du Hameau. — Ce n'est
pas moi qui vous accuserez d'in-
constance, je connais depuis long-
temps déjà votre fidélité et, quand
vous êtes longtemps sans me re-
venir, je devine facilement ce qui
motive votre absence. Je vous
remercie d'avoir pensé à moi mal-
gré tous les travaux qui vous ré-
clament sans cesse; votre santé
n'est pas très florissante, me dites-
vous? Il ne faudrait pas en abuser;
ne soyez pas trop active et repo-
sez-vous, cela vaut mieux si vous
voulez résister à la tâche. Oui,
Marguerite de la Lande et Miguy
sont avec moi; Criqueul des Bois
changera de vie mais je ne crois
pas que pour cela elle nous aban-
donne. Trois bonjours pleins d'affec-
tion s'en vont vers vous, vous
sauriez bien les partager, n'est-ce
pas?

Béatrice de Chantolent. —
Est-ce un adieu définitif que vous
avez laissé à votre pain d'option
ou si ce n'est qu'un au revoir dans
l'attente d'un retour définitif? Vos
amours semblent vous tenir tel-
lement au coeur que je ne puis
m'empêcher de vous souhaiter la
constance de votre ami et la réali-
sation de vos espoirs. Nous avions
accueilli très fraternellement
votre petite soeur et nous espérons
qu'elle sera satisfaite de nous.

Fugitif. — Pourquoi ne vous se-
rait-il pas permis d'entrer au ru-
cher et de vous y créer un petit
pied-à-terre où vous pourriez faire
halte et vous reposer parfois
sous le regard amical de frères et
soeurs sincèrement désireux d'ai-
der à votre bonheur? Je m'em-
presse de vous ouvrir nos portes
et de vous trouver une place tout
particulièrement choisie afin que
vous apportiez de votre premier
passage un souvenir qui nous fe-
ra bénéficier de vos assiduités fu-
tures. C'est une heureuse idée que
vous avez de désirer entrer en re-
lations immédiates avec certain
des nôtres. Je vous présenterai
donc Ideal Senor Americano, Hi-
rondelle Captive, M. E. La, Camille
la Gamine et je me ferai un plai-
sir de transmettre la première let-
tre que vous adresserez à chacun
d'eux.

Loulou. — C'est gentil à vous de
nous avoir fait l'envoi de jolies
poésies qui aident à l'intérêt de
notre page; vous mériteriez de re-
merciements que je ne vous offre
pas. Votre cousine est-elle ren-
due parmi vous? J'imagine quel-
ques distractions sa joyeuse humeur
doit vous apporter. Vous lui direz
bien bonjour pour nous, n'est-ce
pas? Si vous savez à quelle col-
lection appartient cet ouvrage de
Delly, il vous sera plus facile de
le découvrir en librairie. Vous
êtes-vous adressé chez Granger, à
la librairie du Devoir ou à la li-
brairie Notre-Dame à Montréal?

Violette des Prés. — Vous m'écritez
de la ville et pourtant c'est
l'époque où les gens de la ville
font en autant que possible vers
les campagnes les moins torrides.
Je vous conseille donc de regar-
ner sans trop tarder votre oasis
de verdure et de remettre aux
bises automnales les promenades
chez le grand frère. Je comprends
l'attachement de votre chère soeur
pour une maison d'éducation sien-
ne depuis si longtemps et je sou-
haite avec vous qu'elle goûte la
consolation. Je réserve ma va-
cance pour les débuts de septem-
bre et ne ferai définitivement mon
programme qu'à la veille du dé-
part. Il est évident que j'ai un
peu hâte, mais comme je n'ai pas
à me plaindre de ma situation ac-
tuelle je ne sochais pas que les
jours s'envelopent trop tôt. Je ne
manque pas de penser à vous plus
fréquemment peut-être que vous
ne vous l'imaginez et ce m'est
toujours un plaisir de trouver vos
lettres dans mon courrier.

GRANDE SOEUR.
Riv. Ouellet, 3 juillet 1930.

Bourdonnements

Conditions à remplir pour avoir droit
à une publication dans les Bourdon-
nements: 1ère—Chaque Abeille aura droit
désormais qu'à SOIXANTE MOTS par se-
maine. Tout mot supplémentaire sera re-
tranché; 2ème—Les communications doivent
être écrites sur un seul côté du feuillet,
et disposés de la même façon que nous les
publions ci-dessous; 3ème—Tous ceux qui
ont passé leur correspondance par notre
bureau sont priés d'adresser leurs lettres
et d'écrire le nom du destinataire au
crayon dans l'angle gauche de l'enveloppe;
4ème—Toute lettre adressée à la direction
doit être comm. suit: Grande-Soeur, 3
rue Notre-Dame Est, Montréal. Tout en-
voi qui ne remplira pas les conditions
mentionnées sera ignoré.

M.-E. Moi — Quand me viendra
votre prochain billet? J'ai grand-
hâte, bonjour. Affectueux baisers.
Château en Espagne — Vous in-
vitez gentiment comtes, comtesses,
marquis, princes, oiseaux, etc... à
venir habiter dans votre château.
Et "Petite Solitaire", lui céderez-
vous une place, ne fût-ce qu'un petit
banc pas trop long, pas trop
large, pas trop court, pas trop bas
et avec toute la solidité que je sou-
haite à votre château.

Diane — C'est gentil de votre part
le bon mot qui me fait oublier ma
solitude. Merci.
Brunette — Un cordial bonjour.
PETITE SOLITAIRE

Aux frères et soeurs — C'est
une Joyeuse Pie, qui se permet de
jaccasser si fort dans le rucher, pour
la première fois... Je trouve votre
babil fort intéressant et surtout
"amusant". Acceptez-vous parmi
les Abeilles une
JOYEUSE PIE

Note aux Abeilles — Les fiancées
qui n'ont pas les loisirs de faire
elles-mêmes leur trousseront, les pe-
tites mamans qui cherchent quel-
qu'une à qui confier leur layette,
toutes nos lectrices qui désirent
faire faire de la belle broderie à
bon compte sont priées de prendre
note de l'adresse de Mlle Flore
Saint-Aubin, Saint-Jovite, comté de
Terrebonne, P. de Québec.

Miguy — Je possède tout un trésor
d'amitié. Pourquoi ne vien-
driez-vous pas en recevoir une large
part?

Chevalier de la Garde — Une fa-
veur, beau Chevalier? venez faire
la garde autour de mon château,
ainsi le sera plus en sûreté.
Mélanie d'Or — Je donne à mon
château la forme d'un coeur im-
mense où je réserve pour vous une
belle place, venez l'occuper

CHATEAU EN ESPAGNE
Colibri — Comme vous êtes si-
lencieuse, ma mie! Vous voilà com-
plètement disparue de la ruche! Vite,
revenez-nous en réalité, vous nous
manquez au rucher...

Gai bonjour de
BRISE ENIVRANTE

Chevalier de la Garde — Si vous
savez, bon Chevalier, comme j'ai
aimé votre gentille missive! Vite
revenez-moi encore, j'ai tellement
hâte de vous lire.
Amical bonjour.

BRISE ENIVRANTE
Aux frères — Quel est celui d'en-
tre vous, gentils frères qui vou-
draient venir égarer une petite Mari-
elle, qui promettrait l'aucoup d'affec-
tion à celui qui voudrait lui
adresser le premier billet

Gisèle — Toujours aimable, la
sœurlette! Ne craignez rien, ma
mie. A l'avenir, ne soyez plus inti-
midée et venez de l'avis Amaryllis et
moi, nous seulement tirer la révé-
rence, mais nous causer et mettre
de la joie dans notre ciel. Amitiés.
MARIELLE.

Gai Luton — Avez-vous gagné vos
élections?

G. Taimé — N'est-ce pas qu'elle
est charmante, Camilla???

Roselyne de Cressy — Vous n'êtes
pas fréquente au rucher, pour-
quoi, chérie?

Violette des Prés — Est-ce que ça
peut aller de faire une humble vio-
lette et une pauvre

FRIVOLETTE?
G. Taimé — Toujours!

Clairlette, Nièce de Chopin — Sa-
lut amical.

Miss Printemps — Patience! en
attendant un bon baiser.

Vanina l'Andalouse — Merci. La
récompense vous est rendue.

Frou-Frou — Mon "Grand chéri
de R." vous précède. Ah! ah!

Angélique, Jean d'Avril, Coeur Gé-
néreux — Je vous assure toujours
de ma constante affection.

A Tous — Une gerbe d'amitié.
Gilka la BOHEMIENNE

Correspondants — Qui de vous
viendrait causer avec moi? J'aime
la compagnie, la gaieté, tout en
étant sérieuse. Correspondants dis-
tingués, une première lettre par
l'entremise de Grande-Soeur à
NIECE DE MOZART

Aux abeilles et bourdons qui ont
la gentillesse de m'adresser des bil-
lets dans les bourdonnements je
demande pardon pour le long re-
tard que j'ai mis à y répondre. Lais-
sez-moi vous dire que j'ai la contri-
bution parfaite et surtout le ferme
propos...

Jeune Dilettante — J'attends tou-
jours votre aimable invitation d'as-
sister à un de vos éblouissants et
captivants concerts... Manquez-
vous à votre promesse? ... Dites.
Berthe — Ah! la joyeuse amie!
Ah! la petite moquette? "Et toi,
quand donc viendras-tu faire avec
la traditionnelle marche?" Au
revoir, petite Berthe aimée de
LOULOU

Loulou — Quand ma "Loulou" à
moi sera près de vous, dites-lui que
je l'aime toujours.

Petite Solitaire — Mon affection
vous accompagne toujours...
vous ne serez jamais seule!

Future sénétrice — J'ai reçu un
lettre, merci et reviens encore.

Diane, Jardin Fleuri, Dix-sept
Printemps, Château en Espagne,
Camilla — Tous, je vous aime tou-
jours et vous envoie d'amicales pen-
sées.

MIGUY

Les personnes qui désirent se
procurer la chanson des Abeilles:
"AMER, TRAVAILLER, SER-
VIR" voudront bien s'adresser à:
Madame Achille Bernier, La Pa-
trie, Comté Compton, Qué.

Aux mamans des prêtres

Nous citons ce touchant passage
d'un discours que le cardinal Ver-
dier adressait à des mères chrétiennes
avant son élévation à l'épiscopat.
Quelle maman ne rêve pas de
s'assister à la Messe de l'un de ses
fils?...
... Je voudrais vous démontrer
deux choses: d'abord, que vous
êtes les principales bénéficiaires du
sacerdoce de vos fils, et en second
lieu, que vous devez en être les col-
laboratrices.

On a remarqué, et bien souvent
dit, que Dieu n'aime rien tant que
la famille. Il a voulu que toutes
les créatures entrassent dans la vie
sous des auspices familiaux; à l'o-
rigine de tous les êtres vivants,
mais surtout de l'homme, se trou-
vent un père, une mère, un abri ou
un toit; nous retrouvons cet ordre
partout.

Voilà comme Notre-Seigneur a
aimé sa famille! S'il a consacré les
trois ans de sa vie publique à l'é-
vangélisation et à la rédemption du
monde, les trente autres années,
plus des neuf dixièmes de sa vie,
ont été données à son père adoptif
et à sa mère, pour nous bien mon-
trer que rien n'est plus cher à Dieu
que la vie de famille. Et nous ne
saurions jamais la somme de mérites
qu'il a accumulés pendant ce temps,
et ajoutés à ceux de la croix.

Concluons que dans une famille
chrétienne il y a une solidarité admi-
rable entre tous les membres formant
comme les parties d'un tout et cou-
rant ensemble à former un patri-
moine de mérites sur lequel vous
êtes en droit de compter, grâce à
la loi précieuse de la communion
des saints...

Si Marie elle-même est devenue si
belle, si elle a été la créature idéal-
le, la plus rapprochée de Dieu, en-
richie de ces dons admirables qui
ont commencé à l'Immaculée Con-
ception pour s'étendre à toutes les
périodes de sa vie, c'est, selon l'en-
seignement de l'Eglise, parce qu'elle
est destinée à devenir mère de
Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est
sa maternité divine qui lui a valu
ces grâces venant du sacerdoce et
dont elle fut bénéficiaire par l'effet
du sacerdoce de son fils.

Cette solidarité familiale n'est ja-
mais aussi douce, aussi profonde,
aussi tendre qu'entre une mère et
son fils; d'elle à lui et de lui, à elle
régne l'amour le plus grand, le plus
stable, le plus constant: aucune amitié
n'est aussi belle.

Dieu, en appelant votre enfant au
sacerdoce, a-t-il rompu avec cette
loi de la nature qu'il a faite? Certes
non! Dieu couronne toujours ses
bons, et cette union si profonde doit
être au contraire embellie et mag-
nifiée.

Restez encore plus unie à votre
fils, pour recevoir la meilleure des
grâces particulières à tout ce qu'il
fait de bon.

Or, ce fils, en disant la messe tous
les jours, se place au centre des
grâces surnaturelles; il prend dans
ses mains le fleuve des grâces qui
descend du Calvaire, et il les dirige
où il veut. Qu'il y pense ou non,
qu'il le veuille ou non, il les dirige
vers cette créature avec laquelle
la nature et Dieu lui ont donné l'u-
nion la plus intime qui soit.

Où, soit que vous ayez le bon-
heur d'assister à la messe de votre
enfant, soit que vous en soyez éloig-
née, ou occupée à d'autres devoirs,
sachez bien qu'il dirige sur vous ce
flot de grâces qu'il vient de rece-
voir dans la main et qui descendent
du Calvaire.

Une mère chrétienne qui avait
beaucoup souffert me disait: "Je
crois que Dieu me récompense au
centuple en me donnant un fils prê-
tre, car je suis sûre que son sacerdo-
ce s'adressera à ma famille un pa-
ratonnerie, et que je peux compter
sur les bénédictions de Dieu pour
tous les miens."

Préservation du mal et source de
tous les biens: ce sont les deux mots
qui résumant parfaitement ce que
la présence d'un prêtre apporte à sa
famille.

Mais il est une autre pensée, que
j'ai constatée bien des fois, et qui
peut vous être douce: On n'est ja-
mais aussi heureux d'être prêtre
qu'à l'heure des deuils. Avec le sa-
cerdoce nous sentons que la mort a
perdu presque toute son amertume;
les âmes qui nous sont chères ne
nous quittent pas, nous les retrou-
vons chaque matin à la sainte mes-
se; nous les retrouvons "in Christo"
et à quel moment? Au moment où
nous avons dans nos mains toutes
les grâces de la Rédemption, et où
nous pouvons, en les leur appli-
quant, concourir à leur bonheur
éternel. Quelle consolation!

Où, vous êtes, et vous serez les
grands bénéficiaires du sacerdoce
de vos enfants. Vous le serez ic-
bas, et aussi et surtout dans l'au-
tre monde, parce que ces fils auront
le pouvoir de verser sur vos fils
flots de la grâce qui étendront bien
vite les flammes de la sainte mes-
se; remerciez donc le Seigneur, et bé-
nissez sa main qui vous accorda une
telle faveur.

Mais vous devez être aussi les
collaboratrices du sacerdoce.
Avez-vous remarqué que Notre-
Seigneur a voulu sauver le monde
avec sa Mère? Il l'a associée à tou-
tes les grandes circonstances de sa
vie.

Depuis sa naissance et pendant les
trente ans où il vécut à côté de Ma-
rie, dans cette maison de Nazareth
où "il croissait en âge, en sagesse
et en grâce"; c'est elle qui fut char-
gée de veiller sur cette croissance
humaine par les soins les plus ma-
ternels.

Quand il voulut inaugurer sa vie
publique par un premier miracle,
quel fut son rôle de prière de con-
fiance et d'humilité!

Nous voyons ensuite la Sainte
Vierge s'éclipser, se cacher, mais
quand arrive le moment de sa Pas-
sion, ne voulant pas sauver le mon-
de tout seul, Notre-Seigneur deman-
da à sa Mère la permission de mourir;
il l'associa à son sacrifice; et
(les auteurs chrétiens l'ont souvent
remarqué) l'attitude de Marie au
Calvaire fut moins celle d'une fem-
me et d'une mère affligée, que celle
du sacrificeur, "debout au pied de
la Croix".

Quand il s'est agi, plus tard, de
magnifier, de répandre l'oeuvre de
Jésus, la Sainte Vierge était là, au
Cénacle. Notre-Seigneur avait posé
la délicatesse jusqu'à lui dire:
"Je pars, je monte au ciel, mais
vous, Mère, vous resterez encore un
peu sur terre, parce qu'il me faut

la sagesse tendre et intelligen-
te de votre coeur pour former toutes
les âmes qui doivent constituer mon
Eglise."
Et c'est ainsi que la Sainte Vier-
ge fut la première collaboratrice de
son divin Fils. C'est vous dire que
vous avez, vous aussi, cette mission:
prenez pour modèle la Sainte Vier-
ge.

Elle est une collaboratrice discrète,
qui ne paraît que par intermittence,
si peu souvent, ne s'impose pas,
ne s'ingère pas, mais sa prière est
là sans cesse. L'Evangile nous
dit qu'aux jours de Nazareth, la
Sainte Vierge ne disait rien, mais
logéait dans son coeur tous les sou-
venirs afin de les transformer en
prières, aidant ainsi son enfant à
faire ses oeuvres.

Et vous, quand vous suivez de
plus ou moins près les travaux apo-
stoliques de votre fils, faites com-
me elle, logez en vous-même tous
les souvenirs de ce que vous voyez;
belle cérémonie où votre prêtre of-
ficie, amonnie bien que l'humble be-
soigne où il se dépense au service
des âmes; par éducation, remuez
ces souvenirs pour les transformer
en prières qui aideront à ses tra-
vaux: c'est la votre part.

Enfin, je ne puis oublier que Marie
fut surtout collaboratrice de son
Fils sur le Calvaire.

Notre-Seigneur n'a cherché aucun
ménagement aux souffrances de sa
Mère: elle a souffert autant qu'une
créature humaine peut souffrir.
Qu'est-ce à dire pour vous, sinon
qu'arrivant peu à peu à la vieilles-
se, ayant à supporter les incon-
venients et les souffrances de cet
âge, ayant peut-être, bien avant ce-
la, reçu de Dieu le calice de la dou-
leur, vous vous souviendrez que
vous êtes la mère d'un homme qui
offre tous les jours le sacrifice ré-
dempteur, d'un homme dont la vie
doit être un sacrifice perpétuel, et
que vous êtes la collaboratrice de
cet homme.

Vous accepterez la douleur en
union avec lui: ce sont des gouttes du
sang de votre âme que Dieu vous
demande. Oh! portez-les donc, par
la pensée et par le désir, dans le
calice où votre enfant consacre le
vrai sang de Jésus-Christ: votre
souffrance et vos sacrifices auront
ainsi un prix infini, et vous serez
une collaboratrice parfaite.

Par ces deux pensées que nous
avons méditées ensemble, vous avez
pu comprendre, Mesdames, que vrai-
ment Dieu vous a fait la part belle.

Il se peut que vous ayez acheté la
vocation de votre enfant (sans vous
en douter peut-être) à un prix très
élevé, par des sacrifices de tous les
ordres... mais, quels qu'ils soient,
laissez-moi vous dire que vous ne
l'avez pas payée trop cher!

Envisagez la vie sous ce jour de
confiance et d'abandon, vous êtes
au centre des mérites de Jésus-
Christ, vous pouvez les faire des-
cendre sur le monde, à commencer
par votre famille. Je vous deman-
de de vous situer nettement dans ce
rôle privilégié qui est celui de Ma-
rie, le plus beau qu'une femme puisse
se

Nouvelles de la semaine

Déclaration de M. King

M. Mackenzie King a fait, le 29 juillet, la déclaration suivante: "Les rapports sont suffisamment complets pour indiquer que le parti conservateur sous la direction de M. Bennett, aura une majorité dans le prochain parlement. En conséquence j'ai conseillé à Son Excellence le gouverneur général d'appeler M. Bennett et de lui demander s'il est prêt à constituer un gouvernement. "Etant donné que M. Bennett a déclaré pendant toute sa campagne qu'il convoquerait immédiatement une session du parlement pour mettre fin au chômage s'il était porté au pouvoir et que cette session se tiendrait avant la conférence impériale qui se réunira à Londres le 30 septembre, j'ai dit à Son Excellence que je serais heureux de faire tout en mon pouvoir pour hâter la convocation du parlement et que j'étais prêt à donner ma démission aussitôt que Son Excellence, après avoir conféré avec M. Bennett, le jugera opportun. "Lorsque je considère toute la portée des questions discutées pendant la campagne, je ne puis naturellement pas me réjouir du résultat. Je regrette surtout que quelques-uns de mes collègues et quelques-uns des partisans du gouvernement aux Communes aient connu la défaite. Il est cependant important de constater que tant d'hommes qui ont pris une part importante à l'administration du pays soient restés dans les rangs libéraux et que leur nombre ait été augmenté par plusieurs nouveaux députés d'une habileté reconnue. "Au nom de mes collègues et en mon propre nom, je désire exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui ont apporté à la cause libérale leur coopération active et leur appui au cours de la campagne qui vient de se terminer. Je crois qu'il est de plus en plus évident que la politique préconisée par le parti libéral n'est pas seulement saine, mais essentielle aux plus hauts intérêts du pays. J'ai confiance qu'après la discussion de certaines questions soulevées par nos adversaires, les forces du progrès se découvriront une nouvelle cohésion et qu'elles se feront mieux compte du caractère essentiel des intérêts qu'elles ont en commun. Je crois que la conséquence en sera qu'il ne se coulera pas grand temps avant que le libéralisme au Canada reprenne encore plus d'influence qu'il n'en avait auparavant."

Déclaration de M. Bennett

L'honorable M. Bennett parlant des résultats du vote a déclaré que le gouvernement était bien représenté dans toutes les provinces, ce qui lui permettra de préserver l'unité nationale au pays. "La politique préconisée par le gouvernement conservateur, déclara M. Bennett, a été acceptée par le peuple du Canada. Le fait que chaque province du Dominion a contribué aux résultats, aidera grandement au gouvernement dans la tâche que nous avons devant nous. Cette expression de confiance du Dominion assure la solidarité du gouvernement, qui est essentiellement aujourd'hui, et manifeste la ferme intention du peuple de maintenir l'unité nationale. La victoire au prix de l'unité serait une humiliante défaite des principes pour lesquels notre parti a combattu."

Déclaration de M. Sauvé

Rencontré par des journalistes, M. Sauvé s'est dit fort satisfait du résultat des élections qu'il croit conforme à l'esprit de la Confédération qui veut que chaque province soit proportionnellement représentée. La conduite de la province de Québec, dit M. Sauvé, a été magnifique. "Quant à la formation du cabinet, M. Sauvé se déclare très discret: "L'on doit donner à M. Bennett, dit-il, la liberté de rendre justice à chacune des provinces en proportion de leur importance. La province de Québec a des droits et ils seront protégés. Ce n'est pas l'ambition individuelle ou de groupe qui doit prévaloir, c'est l'intérêt du pays, par une juste représentation de chaque province. La force populaire que doit rechercher aussi tout gouvernement pour mieux gouverner ne sera pas méprisée. M. Bennett s'entourera d'hommes honnêtes, de bon sens politiques, aimés du peuple et dévoués au pays. "Le parti conservateur de Québec, j'en ai la conviction, va reprendre le rôle que Cartier lui avait assigné dans la Confédération et au parlement du Canada. Quant à moi, je me propose bien de travailler à sa réorganisation sur des bases solides."

Yamaska conservateur

L'officier-rapporteur du comté de Yamaska a fait le recensement des bulletins et a déclaré que M. Paul Comtois, conservateur, est élu par une voix de majorité. Cela porte le nombre des conservateurs élus dans Québec à 26. Le comté de Bonaventure, qui a été douteux pendant quelques jours, est définitivement passé du côté des conservateurs.

Résultat final de l'élection

L'île du Prince-Edouard a comme députés, 1 libéral et 4 conservateurs. La Nouvelle-Ecosse a 4 libéraux et 10 conservateurs. Au Nouveau-Brunswick il y a 1 libéral et 10 conservateurs. Dans la province de Québec il y a 38 députés libéraux, 26 conservateurs et un indépendant. En Ontario, il y a 22 libéraux, 5 conservateurs et 1 fermier (Mlle MacPhail). Au Manitoba, il y a 1 libéral, 11 conserva-

teurs, 2 travaillistes et trois libéraux-progressistes. Dans la Saskatchewan, il y a 11 libéraux, 8 conservateurs et 2 progressistes. En Alberta, il y a 3 libéraux, 4 conservateurs, 9 fermiers-unis. En Colombie-Britannique, il y a 5 libéraux, 7 conservateurs, 1 travailliste et 1 indépendant. Au Yukon, 1 conservateur. Total 245 députés.

Les députés de Québec

Les vingt-six députés conservateurs fédéraux sont les suivants: Sir George Perley, Argenteuil; J.-A. Barrette, Berthier-Maskinongé; E. A. D. Morgan, Bonaventure; Dr F. H. Pickel, Brome-Missisquoi; Alfred Duranleau, Chambly-Verchères; J. L. Baribeault, Champlain; Dr J. C. Moore, Châteauguay-Huntington; Samuel Gobeil, Compton; Onésime Gagnon, Dorchester; Dr L. Dupuis, Lac St-Jean; Arthur Sauvé, Deux-Montagnes-Laval; Dr Emile Fortin, Lévis; Henri Larue, N. P. Matane; Armand Lavergne, Montmagny; P. S. White, Mont-Royal; Charles-Bélec, Pontiac; Témiscauingue, Abitibi; C. N. Dorion, Québec-Montmorency; Maurice Dugré, Québec-Ouest; Dr F. Laféche, Richemond-Walton; J. A. Sullivan, Ste-Anne-Montreal; G. G. Bell, Ste-Anne-Montreal; G. H. Caban, Ste-Anne-Montreal; G. H. Caban, Ste-Anne-Montreal; J. E. Tétrault, Shefford; J. T. Hackett, Stanstead; P. Comtois, B. S. A., Yamaska.

Les députés libéraux fédéraux sont les suivants: G. Dumaine (Bagot), J.-L. LaCroix (Beauce), Maxime Raymond (Beauharnois), O.-L. Boulanger (Bellevue), S. W. Jacob (Cartier-Montreal), P. F. Casgrain (Charlevoix - Saguenay), J.-E. A. Dubuc (Chicoutimi), Wilfrid Girouard (Drummond - Arthabaska), Maurice Brassat (Gaspé), E. G. St-Père (Hochelaga), Alphonse Fournier (Hull), G.-E. Ferland (Joliette), Georges Bouchard (Kamouraska), Vincent Dupuis (Napierville), P. A. Séguin, L'Assomption - Montcalm), J. A. Mercier (Laurier - Outremont), J. - F. Fafard (L'Islet), J.-A. Verville (Lotbinière), Clément Robitaille (Maisonnette), Eusèbe Reberge (Mégantic), Lucien Dubois (Nicolet), Dr Jos. Desrochers (Portneuf), Hon. Ernest Lapointe (Québec-est), C. - J. Power (Québec-sud), Hon. P. - J. - A. Cardin (Richelieu), Sir Eugène Fiset (Richmond), J.-A. Denis, (St-Denis - Montclair), Paul Mercier, St-Henri-Montclair), T. A. Fontaine, (St-Hyacinthe), Martial Rheaume (St-Jean-Herville), Dr H. Deslauriers (St-Marie - Montreal), C. - B. Howard (Sherbrooke), L. - F. Pouliot (Témiscouata), J. - E. Parent (Terrebonne), Arthur Bettez (Trois - Rivières), Jos. Thauvette (Vaudreuil - Soulanges), F. - W. Ferras (Wright).

Une session le 11 septembre

Il est possible que le parlement tiende une session, qui commencera le 11 septembre, pour s'occuper de la question du chômage. La durée de la session spéciale serait approximativement de deux semaines. M. R.-B. Bennett pourrait assister à la conférence impériale, qui doit commencer le 30 septembre.

Le ministère conservateur

L'assermentement du ministère Bennett aura lieu mercredi le 6 août. Comme ministres de la province de Québec, dans le gouvernement Bennett, on parle de M. Arthur Sauvé, de M. Alfred Duranleau, de M. C.-H. Caban, de M. Maurice Dupré, de M. Onésime Gagnon, de Dr Emile Fortin, de M. C.-N. Dorion et de sir George Perley. La province de Québec aura 4 ou 5 ministres dont un anglais et les autres canadiens-français.

Le R-100

Le ballon dirigeable anglais, le R-100 partait de Cardington, Angleterre, lundi dernier, à 9 heures 45 p.m., survolait Terre-Neuve, mercredi, passait au-dessus de Québec, jeudi et atteignait Saint-Hubert dans la nuit de jeudi à vendredi. Il y a fait la traversée en 79 heures, après avoir franchi 3,364 milles. Il y avait une quarantaine de passagers à bord. Il a fait la même route, suivie par Jacques-Cartier, il y trois cents ans. Du temps de Jacques Cartier, on prenait un mois ou deux à franchir l'Atlantique. Aujourd'hui, on fait le même trajet en quelques heures. On appelle ça le progrès.

La population du Canada

Le Bureau fédéral de la statistique estime que la population du Canada au 1er juin était de 9,934,500. Cela représente une augmentation de 137,700 sur l'estimation de 1929. Dans un rapport publié hier, le Bureau donne les chiffres suivants: île du Prince-Edouard, 85,800; Nouvelle-Ecosse, 553,900; Nouveau-Brunswick 423,400; Québec, 2,734,600; Ontario, 3,313,000; Manitoba, 671,500; Saskatchewan, 882,000; Alberta, 660,000; Colombie-Britannique, 597,000; Yukon, 3,700, et les Territoires du Nord-Ouest, 9,600. Voici les chiffres montrant l'accroissement de la population canadienne depuis 10 ans: 1921, 8,728,483; 1922, 8,900,000; 1923, 9,028,000; 1924, 9,151,000; 1925, 9,269,000; 1926, 9,390,000; 1927, 9,519,000; 1928, 9,658,000; 1929, 9,796,800.

La richesse du Canada

Si toute la richesse du Canada était divisée également, entre chacun des citoyens du pays, chaque Canadien serait possesseur d'une somme de \$2,996,00. Telle est la fortune par habitant du Canada, d'après les statistiques du

bureau fédéral pour l'année 1928. Ces statistiques fixent la richesse totale du Dominion à \$28,940,000,000, soit une augmentation de \$1,272,000,000 sur les estimés de 1927, qui étaient de \$27,668,000,000. Ces chiffres ne comprennent pas la valeur des ressources naturelles qui ne sont pas encore développées.

C'est la Colombie-Britannique qui a la plus forte proportion moyenne, tandis que l'Ontario vient en tête de toutes les provinces pour la fortune totale. La fortune individuelle en Colombie-Britannique est de \$4,399. La Nouvelle-Ecosse est au dernier rang avec \$1,589. La province de Québec est au sixième rang avec \$2,750. Les fermes et les produits agricoles forment la plus grande partie de la richesse nationale avec un montant de \$8,052,531,000. Les propriétés immobilières urbaines viennent ensuite, avec une valeur totale de \$7,582,784,000, ou 26.2% de la richesse totale.

Le tarif américain

Une demande de révision du tarif Hawley-Smoot, adopté il y a un mois et demi, a été faite aujourd'hui par le sénateur Swanson, démocrate de la Virginie. Le sénateur Swanson dit que 17 pays ont déjà répondu à ce tarif, et que la dépression universelle provient en partie de l'adoption de ce tarif. Le sénateur mentionna les mesures de restriction imposées par l'Angleterre et l'Argentine, contre les pommes des Etats-Unis, comme un indice de la tendance

générale hostile au tarif américain. Les pays européens, en particulier, dit le sénateur, cherchent à se libérer des ententes avec la nation la plus favorisée, et s'accordent des faveurs entre eux. Les perspectives commerciales avec le Canada sont des plus sombres, et personne ne peut prévoir les effets qu'aura la attitude du Canada sur le commerce et l'industrie des Etats-Unis. Le sénateur parla ensuite de la tendance mondiale à se tourner contre les Etats-Unis.

La récolte
En général, dans la province, la récolte des céréales s'annonce comme moyenne; celle des pommes de terre comme bonne; tabac, excellente; fruits; pommes, inférieure à celle de l'an dernier; autres fruits, très bonne. La récolte du foin est bonne en général. Le rendement est excellent dans les prairies nouvelles, et médiocre dans les prairies de deuxième et troisième année. La fenaison a été opérée dans des conditions plutôt défavorables par les multiples averses. Dans le district de Québec, nous avons eu en juillet 33 averses, comparé à 25 en 1929, et une précipitation de 4.58" d'eau comparé à 5.50" en 1929.

Les pâturages sont en excellente condition partout, et en dépit de l'affaissement du marché des produits laitiers, la production a été favorisée par l'abondance des herbes. L'aviculture marque des progrès très sensibles. En général, le marché local est faible pour les produits laitiers, et de bon à moyen pour les autres produits.

Le mérite agricole

Liste générale des concurrents de 1930 - Le concours a lieu cette année dans la région de Montréal

Voici la liste des concurrents qui prendront part au concours du Mérite Agricole de 1930. Ce concours a lieu, cette année, dans la région de Montréal. Ci-après un état du nombre d'entrées par comté et la liste des concurrents. Le total est de 100. Les juges ont commencé leur travail d'appréciation le 8 juillet dernier. Les cultivateurs amateurs suivants se sont inscrits au concours: Ferme des Ormeaux, par H.-A. Girard, C.S.C., Carillon, Montreal Cotton Co., A. F. Alesph, Valleyfield, Ferme Saint-Charles, par Soeur Gamache, St-Laurent (Jacques-Cartier), M. D. Raymond, Vaudreuil, T. B. Macaulay, Hudson Heights, M. Henry Miles, C.-L. Pointe-Fortune. La liste des entrées reçues jusqu'à date est comme suit:

Argenteuil	4
Beauharnois	2
Châteauguay	2
Deux-Montagnes	48
Huntingdon	1
Jacques-Cartier	1
Laprairie	12
L'Assomption	8
Napierville	3
Soulanges	7
Terrebonne	3
Vaudreuil	9
Total	100

Les juges ont commencé leur travail d'appréciation. Québec, le 8 juillet, 1930

LISTE DES ENTREES AU CONCOURS DU MERITE AGRICOLE EN 1930

Argenteuil - a) Ferme des Ormeaux, par H.-A. Girard, C.S.C., Carillon, Geo. S. Armstrong, Lachute, boîte postale 28, Rodger Bros, Rez'd, Lachute, R. R. 2. Beauharnois - Edmond Daoust, St-Clément de Beauharnois. a) - Montreal Cotton Co., A. F. Alesph, gérant de la ferme, Valleyfield. Châteauguay - R. Bruce Ness, Howick; J. Earle Ness, Howick. Deux-Montagnes St-Eustache: Adélar Delisle, Alphonse Rochon, Thomas Deslauriers, Ulric Goyer, Ludger Paquet, Eustache Bélanger; Donat Laroche, Emile Renaud, Mme Victor Lamarche, Benjamin Laurin, Emile Groulx, Alphonse Goyer, Joseph Gratton; St-Hermas: Antonio Legault, Arthur D'Aoust, Roméo Laurin, Alfred D'Aoust, Roméo Laurin, Al Oka; Hervé Hussereau, Jos. Dagenais, Charles Masson, Paulette Guindon; St-Augustin: Fortunat Ouellet, Edmond Renaud, Albert Giroux, Joseph Labrecque; St-Placide: Alcide Perrier, Félix Laforest, Wilfrid Carrière, Eustache St-Maurice; St-Benoît: Jos. Gratton, Paul Gratton, Maxime Charbonneau, Joseph Charbonneau; St-Scolastique: Albert Drouin, Aquila Laframboise, Albert Laframboise, Joseph Paquin, Joseph Lande, Wilfrid Lalonde; Joseph Lande; St-Casimir: Clodomir Huot; St-Monique: Daniel Duquette; St-Joseph-du-Lac: Urgèle Théoret, Philias Lavalée, Nap. Dumoulin, Hormidas Clément. HUNTINGDON Huntingdon: William L. Carr. JACQUES-CARTIER a) - Ferme St-Charles, par Soeur Gamache, St-Laurent. LAPRAIRIE Hercule Létourneau, St-Constant; Alphonse Lamarche, Laprairie; Wilfrid Brossard; Brossard; Pierre Gédillot, St-Mathieu; Joseph Ri-card, St-Idroire; Jos. Lemieux, fils, Brossard-station; Adrien Beaulieu, St-Idroire; Euclide Beaulieu, St-Idroire, Emilien Morin, St-Constant; Alphonse Moquin, Laprairie (Brossard-station); Joseph Derome, St-Jacques-le-Mineur. L'ASSOMPTION Delphis Prud'homme, Repentigny, Jos. Guilbeault, Mascouche, r. r. 1, Albert Beaudoin, St-Lin; Moïse Jolicoeur, St-Gérard (Vaucluse); Eusèbe Landry, St-Lin; Ulric Deschamps, Repentigny; Joseph Laforest, fils de Zolotare, L'Assomption. NAPIERVILLE Léon Pigeon, St-Rémi; Wilfrid Serre, St-Edouard; Ovilva Fortin, Napierville. SOULANGES Jos.-Louis Bourbonnais, St-Polycarpe; Sauveur Lalonde, St-Emmanuel, (Côteau-du-Lac); Phil. Le-roux, Les Cèdres; Mme Omer Séguin, St-Dominique, (Les Cèdres);

Victorin Sauvé, St-Télesphore; Ulric Libouin, St-André, (St-Télesphore); Eddy Dewar, St-Télesphore, boîte 31.

TERREBONNE Joseph-Georges Gauthier, St-Jérôme; r. r. 2; J.-Eugène Charbonneau, Ste-Thérèse, (Rosemère); Osiar Renaud, Ste-Agathe-des-Monts.

VAUDREUIL J.-A. Bourbonnais, Vaudreuil-Station; a) - Honorable D. Raymond, Vaudreuil; a) - T. B. Macaulay, Hudson Heights; J.-P. Séguin, Rigaud; Edouard Robillard, Ile Perrot; Raoul Proulx, Rigaud; J.-Adrien Bourbonnais, Ste-Justine de Newton; Joseph-Edouard Goulet, Ste-Justine Station; a) - Honorable Henry Miles, Pointe-Fortune. (a. - Amateurs).

Mauvaises herbes les plus nuisibles

Lutter contre les mauvaises herbes est une tâche qui incombe à tout cultivateur qui veut retirer de ses récoltes le maximum de rendement. Pour lutter contre les mauvaises herbes il faut les connaître, surtout les plus nuisibles. M. Omer Caron et M. Georges Maheux, du ministère d'agriculture de Québec publiaient, sur le sujet, une brochure que tout cultivateur devrait avoir entre les mains. Voici ce qu'en disait récemment dans l'Action Catholique M. Elzéar Campagna, professeur de Botanique à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière: "Mauvaises herbes les plus nuisibles". C'est le titre d'un nouveau bulletin qui vient de paraître sous le nom de M. Omer Caron et Georges Maheux, au Ministère de l'Agriculture de Québec. C'est un bulletin des plus à point et de nature à rendre de grands services aux cultivateurs de notre province qui ne manqueraient pas de le faire venir pour compléter leur bibliothèque agricole. L'important problème des mauvaises herbes, est traité d'une façon claire et précise et de nature à être compris très facilement par tous les cultivateurs du Québec. Tout en tenant compte des travaux antérieurs sur les mauvaises herbes, les auteurs du nouveau bulletin ont su insérer ici et là de nombreuses observations personnelles, cimentées avec leurs propres recherches, les données générales se rapportant aux mauvaises herbes et faire de ce bulletin l'une des meilleures publications du Ministère de l'Agriculture de Québec. Les grandes divisions de ce bulletin sont les suivantes: Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe? Pertes que causent les mauvaises herbes. Différentes catégories de mauvaises herbes. D'où viennent les mauvaises herbes? Dissémination naturelle: Vent, eau, animaux. Dissémination artificielle: Semences malpropres, Instruments aratoires, fumiers et composts, grain de consommation. Facteurs qui favorisent la propagation des mauvaises herbes. Mauvaises herbes d'introduction récente qu'il faut surveiller tout spécialement. Mauvaises herbes les plus nuisibles. Nous devons féliciter MM. Caron et Maheux d'avoir su insérer dans leur bulletin, les dessins en couleurs de seize mauvaises herbes prises parmi les plus communes et les plus nuisibles de la province de Québec. Les cultivateurs pourront très facilement identifier ces mauvaises herbes s'ils les rencontrent dans leurs champs, et, s'aidant du bulletin n° 103, trouver les moyens de destruction. Les dernières pages du bulletin n° 103 sont consacrées aux moyens de prévenir le retour de mauvaises herbes: 1.-Emploi de semences pures. 2.-Drainage, - égouttement. 3.-Fertilisation du sol. 4.-Rotations courtes. 5.-Cultures sarclées, - cultures étouffantes. 6.-Jachère et demi-jachère. 7.-Faucher le foin de bonne heure.

8.-Nettoyage et arrachage. 9.-Moutons et poules. 10.-Crablage. - et mouture du grain de consommation. 11.-Loi des mauvaises herbes. Les auteurs du présent bulletin sont bien connus du monde agricole canadien. Ils ont à leur crédit de nombreuses publications dont les cultivateurs ne pourraient se passer aujourd'hui, et je mentionne en passant: "Le Calendrier d'arrachage pour les vergers", "Le Calendrier de Protection pour les cultures maraichères". Ils ont coopéré et dirigé dans les campagnes de destruction contre certains insectes tels la Spongieuse et la Pyrale du maïs, et certaines maladies en instituant et maintenant un service d'arrosage dans les régions à fruits de la province. La publication d'un tel bulletin était donc très nécessaire et nul doute que tous les cultivateurs de la province se feront un devoir d'en avoir chez eux un exemplaire. On peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

L'exportation des produits agricoles
(Suite de la page 2)

teries des diverses régions du Danemark; en 1927, elle a exporté 18,300,000 kilos de beurre. Ces onze coopératives ont constitué une Fédération nationale des coopératives d'exportation qui a pour but de défendre les intérêts des adhérents, tout en veillant à maintenir la bonne qualité du beurre vendu et à développer les exportations en s'efforçant de trouver de nouveaux débouchés.

La viande de porc ou bacon, comme on l'appelle, occupe, par ordre d'importance, la seconde place dans les produits agricoles qu'exporte le Danemark. Le développement de cette exportation est le résultat, comme pour les beurres danois, d'une surveillance attentive apportée à la qualité des produits vendus à l'étranger. Afin d'éviter les fraudes et d'inspirer confiance aux acheteurs, le Parlement danois a édicté une législation analogue à celle qui concerne l'exportation du beurre; il impose notamment l'apposition d'une marque nationale "au moins en trois endroits différents sur chaque moitié du corps de l'animal" et naturellement cette apposition ne peut avoir lieu que pour les porcs de bonne qualité.

Rien d'étonnant que l'exportation du bacon atteigne un chiffre important. Ainsi, sur 3,400,000 porcs abattus en moyenne, chaque année en Danemark et représentant 23,000 tonnes de viande, 180,000 tonnes sont exportées, c'est-à-dire environ 78 p. c. Au point de vue de la valeur des exportations, le bacon tient le second rang parmi les produits danois exportés; son exportation se chiffre par 453 millions de couronnes, venant aussitôt après celle des produits laitiers (469 millions de couronnes).

Pour le bacon, le marché anglais est comme pour le beurre danois, le plus important; il l'est même bien davantage à certain point de vue, puisqu'en 1927, l'Angleterre a acheté les 99 p. c. de l'exportation totale du bacon danois. Dans cette exportation, l'organisation coopérative joue, comme pour l'exportation du beurre, un rôle important. A partir de 1902, les petits et moyens abattoirs à forme coopératives se sont groupés et ont établi des agences de vente en Angleterre afin de se passer de l'intermédiaire des agents commerciaux anglais. En 1907, ils ont constitué l'organisation coopérative, la Danish Bacon Company, qui comprend 17 abattoirs coopératifs et qui, en une seule année, a exporté en Grande-Bretagne pour plus de 6 millions de livres sterling.

Parmi les produits agricoles exportés du Danemark, les oeufs viennent au troisième rang, et assez en arrière du beurre et de la viande de porc. Néanmoins leur exportation atteint un chiffre important.

Les facteurs qui ont assuré le succès des oeufs danois sur les marchés étrangers sont les mêmes que pour le beurre et le bacon, c'est-à-dire l'intelligence et la pratique réglementation de l'exportation, l'inter-vention des coopératives pour garantir la qualité et les conditions de vente des oeufs qui doivent porter une marque nationale, être parfaitement bien emballés et se vendre au poids.

Tout comme pour le beurre et le bacon, le marché anglais est le premier marché pour les oeufs danois; en 1927, à côté de 420,500 centaines d'oeufs français et de 5,679,000 centaines d'oeufs d'Irlande, l'Angleterre avait reçu 5,051,000 centaines d'oeufs danois représentant une somme de 5,567,000 couronnes.

Vers 1920, le marché britannique drainait presque les 90 p. c. de l'exportation des oeufs de Danemark. Mais le souci d'étendre leurs débouchés vers de nombreux pays étrangers afin de diminuer les risques en cas de crise économique, a conduit les exportateurs danois à chercher de nouveaux marchés, principalement en Allemagne, dans les pays scandinaves et dans les Etats de l'Europe centrale. Aussi le marché anglais a-t-il diminué d'importance pour l'exportation des oeufs danois puisqu'en 1927, il n'absorbait plus que les 80 p. c. de cette exportation

ce qui, d'ailleurs, était encore un chiffre énorme.

Ainsi donc, si nous jetons un regard d'ensemble sur cette question de l'exportation des trois principaux produits agricoles danois (beurre, viande de porc et oeufs), il nous semble que nous pouvons conclure: d'abord que ces exportations constituent un très important élément de prospérité économique et sociale pour le Danemark; en second lieu que le développement de ces exportations est dû, en grande partie, aux précautions prises par les producteurs, et souvent imposées par les lois danoises pour assurer l'exportation des produits de bonne qualité et bien présentés; enfin, troisièmement, que les organisations coopératives sont pour beaucoup dans le succès de ces exportations qui, tout en étant dirigées surtout vers l'Angleterre, commencent néanmoins à s'étendre à d'autres marchés européens.



Revenus pour le Fermier

L'agriculteur prospère tire des revenus de ses récoltes, et il en tire aussi de ses fonds. Notre Banque ajoute de l'intérêt à l'argent économisé par les cultivateurs industriels. Avez-vous des fonds à la Banque qui gagnent de l'intérêt pour vous? Economisez régulièrement une partie de votre revenu et déposez-la à un compte d'épargne productif d'intérêts à la Banque de Montréal. Demandez à notre gérant un exemplaire de la dernière publication de la Banque: *La Ferme et sa Banque*.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
L'ACTIF DEPASSE \$800,000,000

Economisons le Temps C'est de l'Argent

Pourquoi durant la saison des récoltes retarder les autres travaux à cause d'une machine lente et d'un rendement médiocre?

LE CENTRIFUGE "TITAN"

Peut écrémer jusqu'à 11,000 livres de votre lait à l'heure et cela à moins de 0.01 de 1%. Dernièrement encore dans une fabrique bien connue l'une de ces machines a écrémé 52,000 livres de lait en cinq heures. De plus le "TITAN" est facile à nettoyer, ce qui est important si on veut avoir toujours une machine sanitaire et de bon rendement. Le "TITAN" ne requiert pas d'équipement double car indifféremment il écrème le lait, le petit lait et la crème. Le "TITAN" jouit de toutes les améliorations modernes qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace. Pour toutes ces raisons, le séparateur "TITAN" maintiendra un service uniforme durant toute sa longue durée.

VENEZ LE VOIR - DEMANDEZ NOS CATALOGUES

B. TRUDEL & CIE

304, Place D'Youville, Montréal.
Casier Postal, 484 Tél. MARquette 8067

AVIS IMPORTANT

En expédiant votre crème à notre laiterie, vous recevrez en tout temps de l'année les prix les plus élevés.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Nous vous donnerons sur demande tous les renseignements désirés.

Adressez vos prochains envois à la

MONTREAL DAIRY CO., Limited

1200 Avenue Papineau MONTREAL